

Panorama du commerce de l'Union européenne

Données 1988-2001



COMMISSION
EUROPÉENNE



THÈME 6
Commerce
extérieur

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

**Un nouveau numéro unique gratuit:
00 800 6 7 8 9 10 11**

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2004

ISBN 92-894-5319-2

© Communautés européennes, 2004

Table des matières

INTRODUCTION	7
Chapitre 1 — La place de l'Union européenne dans le commerce mondial	8
Chapitre 2 — Le commerce par produits	26
Chapitre 3 — Le commerce intra-Union européenne	33
Chapitre 4 — Le commerce de la zone euro	35
Chapitre 5 — Les échanges commerciaux de l'Union européenne avec les pays candidats	40
Chapitre 6 — L'impact de l'élargissement sur le commerce de l'Union européenne	45

Introduction

«Internationalisation des économies», «globalisation», «mondialisation» sont autant de termes devenus familiers pour souligner l'interdépendance des économies contemporaines et l'importance incontestable et grandissante des relations économiques internationales. Certes, chacune des expressions précédentes recouvre une définition très étendue des relations économiques mondiales, mais elles intègrent toutes l'un des plus anciens modes d'échange entre les pays: le commerce international. La progression du commerce extérieur, en général plus rapide que celle de la production mondiale, est une illustration de l'interdépendance croissante des économies. Si, suivant la logique même de la spécialisation qu'elle entraîne et quelquefois suppose, la montée des échanges internationaux est source de gains réciproques pour les partenaires, elle est aussi à l'origine de difficultés en raison des changements qu'elle traduit ou provoque.

Dans une économie ouverte, les performances enregistrées par le commerce extérieur sont le reflet de ses points forts et de ses points faibles. En conséquence, les évolutions constatées parmi ces derniers traduisent, dans une large mesure, les changements intervenus dans la structure productive et le degré de compétitivité de ladite économie par rapport à ses partenaires. En d'autres termes,

connaître et comprendre l'évolution du commerce extérieur, c'est aussi disposer d'un instrument d'analyse de l'évolution relative d'une économie.

Ce *Panorama du commerce de l'Union européenne (1988-2001)* porte exclusivement sur les échanges de biens: produits agricoles, énergétiques et industriels. Il n'aborde donc pas les échanges de services traités dans d'autres publications d'Eurostat. Le but de cette première publication du Panorama est d'offrir aux citoyens européens et aux décideurs économiques des informations essentielles sur les tendances à moyen et long termes du commerce extérieur de l'Union européenne (UE). Elle vise, à partir de statistiques annuelles, à présenter les principales caractéristiques et évolutions de ce commerce entre 1988 et 2001.

Les statistiques analysées dans cette publication sont principalement issues de Comext, la base de référence d'Eurostat en ce qui concerne les résultats du commerce de l'UE et de ses États membres. Afin d'évaluer la place de l'Union sur le marché mondial, des informations complémentaires ont été extraites de Comtrade, la base de données des Nations unies. Ces statistiques sont toutes de sources nationales mais correspondent, pour les États membres, à une méthodologie harmonisée au niveau communautaire.

Chapitre 1

La place de l'Union européenne dans le commerce mondial

L'UE: un cinquième du commerce mondial...

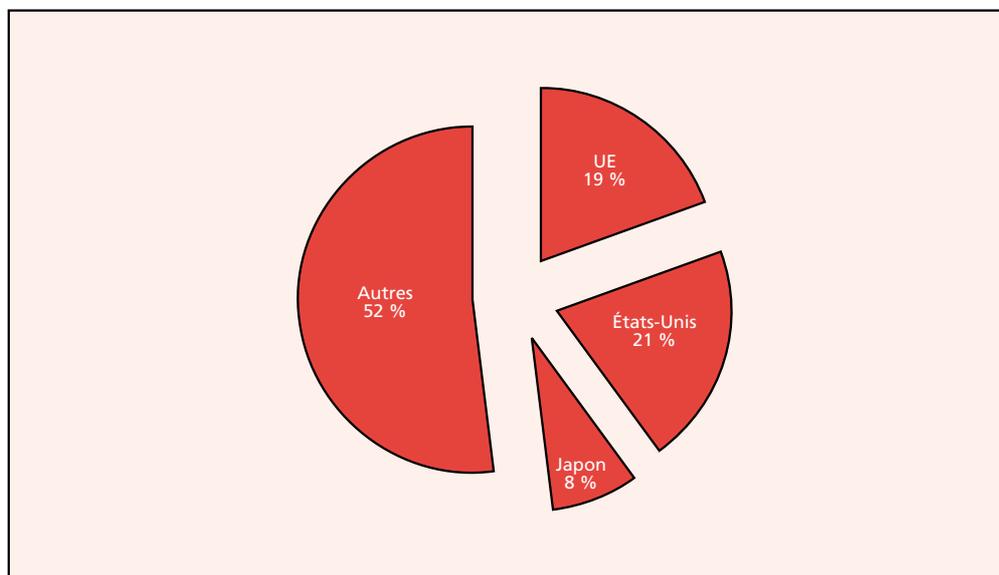
En 2001, l'Union européenne était l'un des principaux acteurs du commerce mondial (1): environ un cinquième des exportations et des importations provenait de l'UE ou avait l'UE pour destination. Son seul concurrent direct était les États-Unis, eux aussi générateurs d'un cinquième des flux mondiaux (voir graphique 1a). Le Japon représentait une autre puissance commerciale majeure, avec en-

viron 8 % du total des échanges. Globalement, l'Union européenne, les États-Unis et le Japon ont été à l'origine de près de la moitié du commerce mondial en 2001.

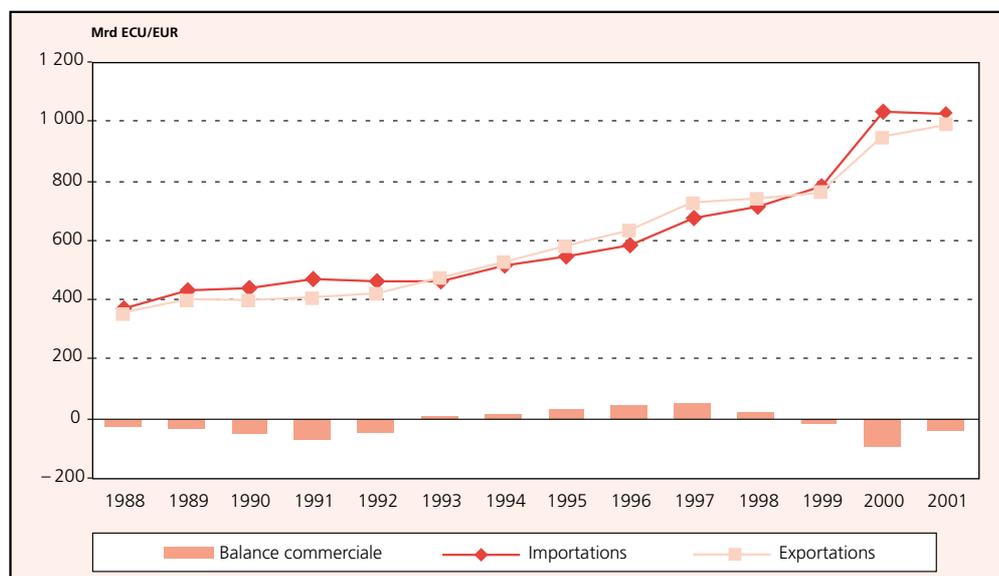
... avec des flux commerciaux qui ont plus que doublé durant la dernière décennie

La valeur du commerce de l'Union européenne a plus que doublé au cours de la dernière décennie.

Graphique 1a — Parts de l'UE dans le commerce mondial, 2001



Graphique 1b — Commerce de l'UE, 1988-2001



(1) Le commerce international de l'Union européenne est ici considéré sans les échanges intra-UE.

Comme le montre le graphique 1b, les exportations sont passées de 350 milliards d'euros en début de période à environ 1 000 milliards en 2001. Les importations et les exportations ont évolué de manière très similaire. Un déficit de la balance commerciale a prévalu entre 1988 et 1992, pour se muer en excédent commercial entre 1993 et 1998. Ces mouvements cycliques de la balance commerciale reflètent un ralentissement de la progression du PIB de l'UE au début des années 90, avec même une diminution effective du PIB en 1993, suivi par un retour à la croissance durant la seconde moitié de la décennie. En 1999, le solde commercial de l'Union est à nouveau négatif et atteint - 90 milliards d'euros en 2000, ce qui correspond au plus fort déficit depuis 1988. En 2001, la hausse des importations marque un coup d'arrêt alors que les exportations continuent à augmenter, entraînant une diminution du déficit d'environ 50 milliards d'euros.

Évolution des volumes, des valeurs et des prix

Les évolutions de la valeur des échanges sont déterminées par les fluctuations aussi bien des prix que des quantités de produits échangées. En supposant une qualité constante, un produit qui devient meilleur marché peut mieux se vendre sur le marché mondial et, ainsi, les volumes vendus vont augmenter. Inversement, une marchandise plus coûteuse peut avoir moins de succès, ce qui va provoquer une baisse des volumes.

Le graphique 2a dépeint l'évolution des indices des exportations de l'UE entre 1989 et 2001. Tout au long de cette période, les prix des exportations ont enregistré une croissance régulière jusqu'à 1999. De fait, l'évolution en valeur des exportations de l'UE a suivi avant tout celle des volumes. Cela est particu-

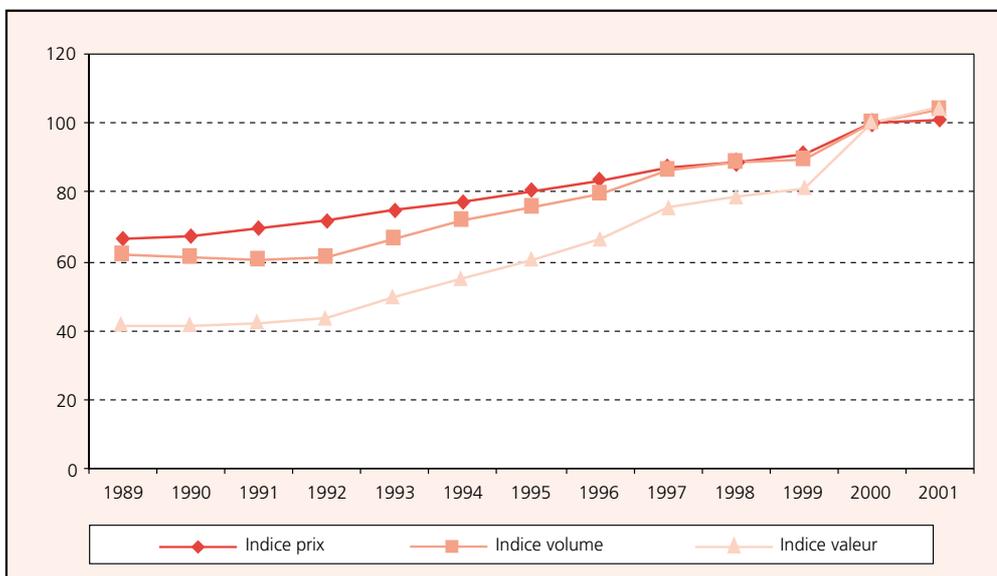
lièrement vrai entre 1992 et 1997, lorsque, à la progression régulière des prix, s'est ajoutée l'augmentation des volumes vendus. Il convient toutefois de relever qu'au cours de la période précédente (1989-1991), la croissance, modeste, de la valeur des flux vers l'extérieur correspondait essentiellement à un effet prix, puisqu'au cours de ces années le volume des exportations était décroissant.

Après avoir atteint un pic en 1997, la croissance du volume des exportations de l'UE s'est nettement ralentie au cours des années 1998 et 1999. Ce ralentissement a coïncidé avec la brutale interruption de la croissance économique intervenue dans de nombreux pays en 1997 et 1998, notamment à cause de la crise financière asiatique. La crise financière russe, qui provoqua le défaut de paiement par la Russie des versements liés à sa dette extérieure, amplifia les problèmes. L'UE fut plus affectée que d'autres pays comme, par exemple, les États-Unis.

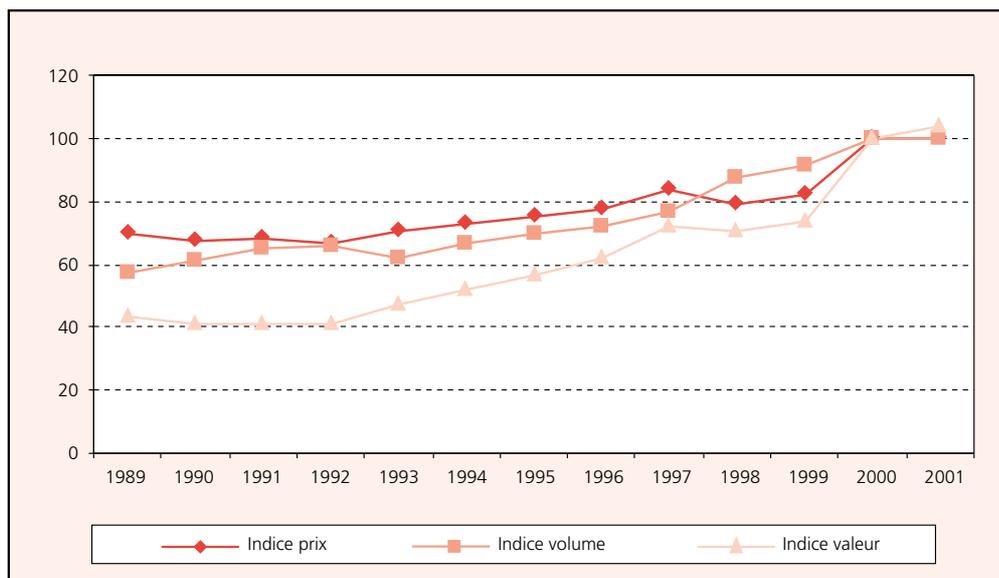
Les trois indices ont, à nouveau, nettement remonté en 2000, ce qui coïncidait avec une modération du taux de change de l'euro par rapport au dollar, rendant les produits de l'UE proportionnellement meilleur marché (et donc plus compétitifs) sur le marché mondial.

Les indices des importations montrent des tendances similaires, comme on peut le voir sur le graphique 2b. Plus encore que sur le plan des exportations, ils indiquent comment les fluctuations d'un indice peuvent être liées aux fluctuations d'un autre. Par exemple, on peut observer que l'augmentation des volumes importés allait de pair avec une diminution de prix jusqu'en 1992 et, de façon plus significative encore, en 1998. La forte augmentation des prix des biens importés en 2000 peut être mise en relation avec l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar et, plus significative-

Graphique 2a — Indices des exportations de l'UE, 1989-2001



Graphique 2b — Indices des importations de l'UE, 1989-2001



ment, avec l'augmentation des prix du pétrole — l'une des principales matières premières importées par l'UE. Le prix du pétrole avait plus que triplé à la fin de l'année 2000, après avoir atteint en 1998 son plus bas niveau depuis le milieu des années 70. D'une manière générale, les fluctuations, en valeur, des importations apparaissent plus fondamentalement liées à celles des prix. Autrement dit, les effets prix dominent les effets quantités comme source d'explication des changements intervenus dans la valeur des importations de l'UE.

La croissance économique mondiale

L'activité économique mondiale a connu une récession au début des années 90, après une période remarquablement prospère à la fin des années 80.

Pour l'Union européenne particulièrement, cette récession s'est poursuivie jusqu'en 1993, quand le PIB réel s'est en fait contracté. Ces années ont été marquées par la guerre du Golfe, les troubles dans les Balkans et des changements radicaux en Europe de l'Est. La croissance a repris fortement dans les années qui ont suivi, bien que d'autres crises financières aient inquiété la communauté économique mondiale quelques années plus tard.

Les craintes d'un impact négatif, sur la production mondiale et les flux commerciaux, de la crise financière en Asie en 1997 et 1998 ainsi qu'en Russie en 1999 se sont révélées partiellement infondées. La production des pays asiatiques en voie de développement a repris très nettement, alors que les chiffres du PIB russe regagnaient le terrain perdu au cours des années suivantes. La principale, et impor-

Graphique 3 — Commerce mondial, 1988-2001



tante, exception au rétablissement mondial fut le Japon, dont l'économie continua à stagner, alors que la croissance du PIB de l'UE connaissait une décélération jusqu'à 2 % à la fin de la dernière décennie. Comme l'indique le graphique 3, les flux commerciaux mondiaux ont presque triplé entre 1988 et 2001. Très similaire aux flux commerciaux

de l'Union en termes d'évolution, leur croissance est restée assez faible au début des années 90 pour chuter en 1998 avant de redémarrer en 2000. Cette augmentation des flux ne s'est pas confirmée en 2001, année où la valeur des biens échangés a légèrement baissé.

Encart A

Écarts de mesure de la balance commerciale mondiale

En toute logique, les importations d'un pays donné correspondent aux exportations d'un autre pays. Si le système d'enregistrement statistique du commerce était parfait à l'échelle du monde, la somme de toutes les exportations correspondrait donc à la somme de toutes les importations. Or, cette équation simple ne se vérifie pas dans la pratique. Autrement dit, la confrontation des données «miroir» ne donne pas des résultats identiques.

En fait, la balance commerciale mondiale, qui devrait théoriquement afficher un solde nul, montre en permanence un déficit. De plus, si, au début de la période, ce dernier était relativement constant (autour de 125 milliards d'euros), il connaît, depuis le milieu des années 90, une augmentation continue pour atteindre 315 milliards d'euros en 2001. Cette évolution laisse supposer qu'au lieu de se résoudre le problème du déséquilibre de la balance commerciale mondiale s'aggrave. Toutefois, exprimé en pourcentage des échanges, le constat est différent. Le solde négatif de la balance commerciale mondiale correspond en début et en fin de période à environ 6 % des échanges. Au cours des dix premières années, son évolution est même orientée à la baisse pour atteindre moins de 3 % en 1997. Depuis, la tendance s'est inversée pour égaler à nouveau les pourcentages des années 90 en 2000 et 2001 (voir graphique A).

Ce «déficit» mondial est en partie justifié par les différentes méthodes de comptabilisation des flux. En effet, les importations sont enregistrées en valeur caf (coûts, assurance et fret), ce qui signifie que, outre la valeur du

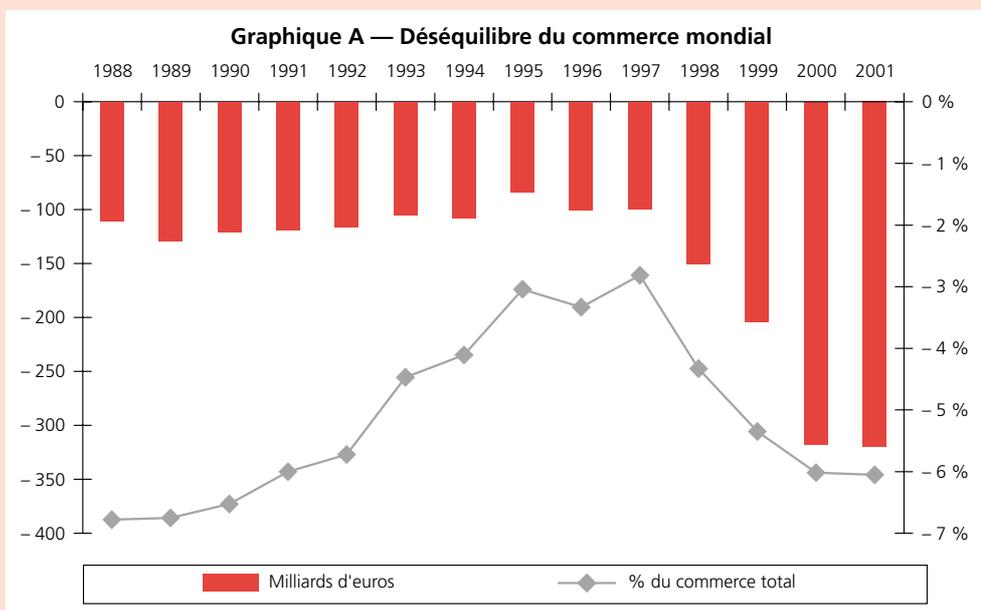
bien échangé, elles incorporent les coûts inhérents au transport international dudit bien jusqu'à la frontière du pays importateur. En revanche, les exportations sont enregistrées en valeur fab (franco à bord), ce qui signifie qu'elles n'incorporent que les coûts inhérents au transport du bien sur le territoire national du pays exportateur.

Toutefois, la différence de mode d'enregistrement ne suffit pas à expliquer entièrement l'écart entre les valeurs totales des importations et exportations mondiales. Parmi les autres sources d'écarts, les plus fréquentes et significatives sont:

- le fait que certains pays enregistrent les informations relatives à une marchandise donnée tandis que certains de leurs partenaires ne le font pas, situation souvent rencontrée dans le cas des marchandises militaires;
- les différences de définition des territoires statistiques, qui font que certains pays comptabilisent les échanges commerciaux avec les zones franches alors que d'autres les ignorent;
- le décalage temporel des enregistrements;
- le commerce triangulaire;
- les rabais;
- l'application de seuils d'exclusion de valeurs différentes;
- des anomalies au niveau des déclarations élémentaires (erreurs ou omissions).

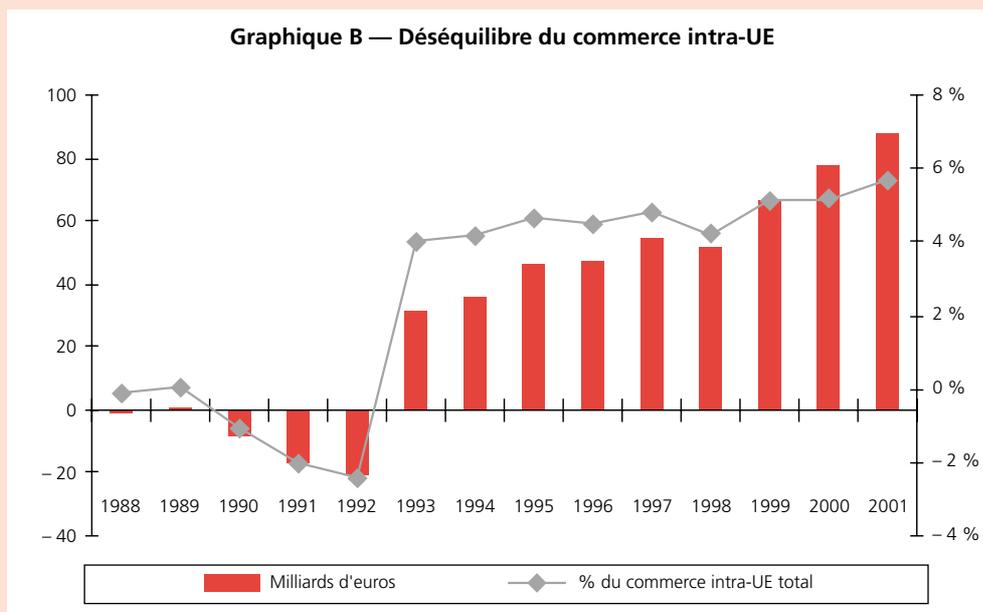
Écarts de mesure de la balance intracommunautaire

Tout comme le commerce mondial devrait être équilibré, les exportations totales des États membres à destination des autres États membres devraient être égales à la som-



me des importations des États membres en provenance des autres États membres. Autrement dit, le commerce intra-UE devrait être équilibré. Avant l'instauration du marché unique, les statistiques du commerce intra-UE présentaient des résultats presque conformes à ces prévisions et ne montraient pas de caractéristiques particulières. Le solde du commerce intra-UE était soit nul, soit négatif, à l'instar de celui du commerce mondial. Depuis 1993, la situation est tout autre puisque les échanges entre États membres affichent un déséquilibre positif et croissant. Alors qu'il était d'environ 30 milliards d'euros

en 1993, il s'élève à presque 90 milliards d'euros en 2001. L'évolution en valeur s'accompagne d'une progression de la proportion de l'excédent par rapport aux flux totaux: il équivalait à 4 % du commerce intra-UE en 1993 contre 5,7 % en 2001 (voir graphique B). Les facteurs d'écart exposés ci-dessus sont également valables pour expliquer les asymétries du commerce intra-UE. Les seuils statistiques sont, en particulier, une source de divergence importante entre les importations et exportations intracommunautaires.

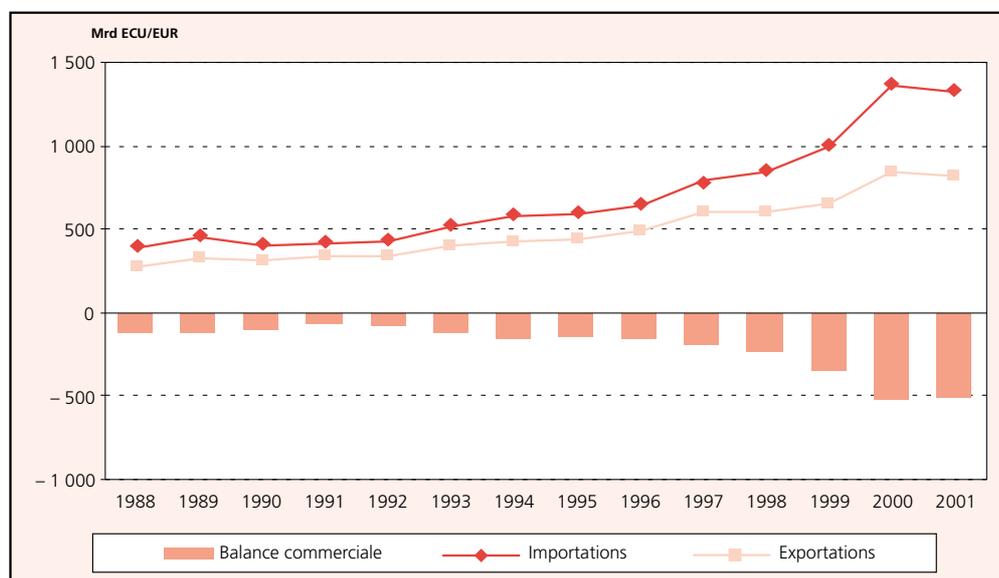


Un déficit commercial persistant pour les États-Unis...

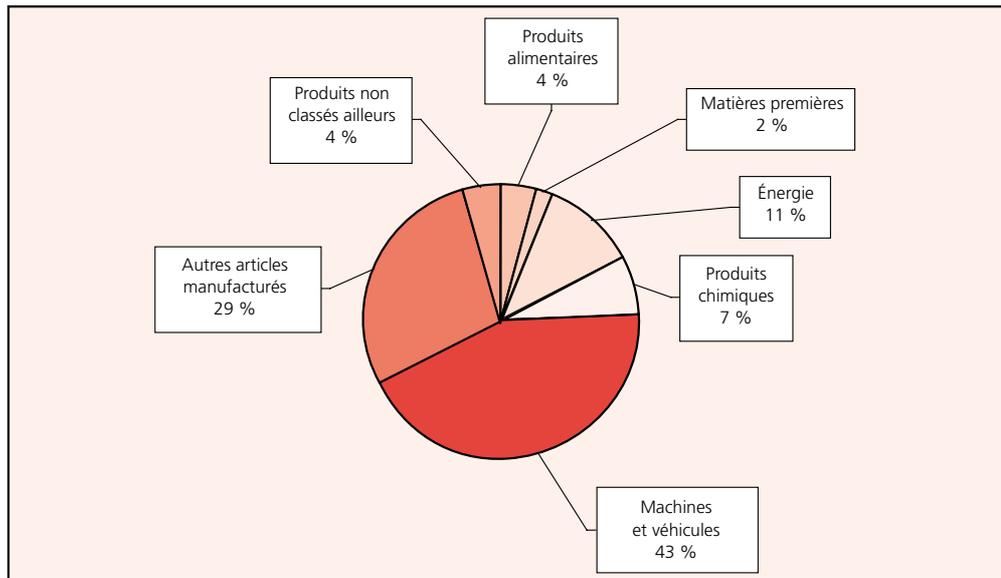
Comme chaque année depuis 1995, l'économie américaine a été un facteur stimulant pour le commerce mondial, prenant à son compte plus de la

moitié de l'augmentation des exportations mondiales de marchandises (voir graphique 4a). Il faut souligner le déficit croissant des États-Unis à la fin des années 90. En 2000, le déficit commercial des États-Unis a dépassé 500 milliards d'euros. En

Graphique 4a — Commerce des États-Unis, 1988-2001



Graphique 4b — Importations des États-Unis par groupes de produits, 2001



2001, ce déficit représente 10 % du total des exportations mondiales et 4 % du PIB des États-Unis (en prix courants).

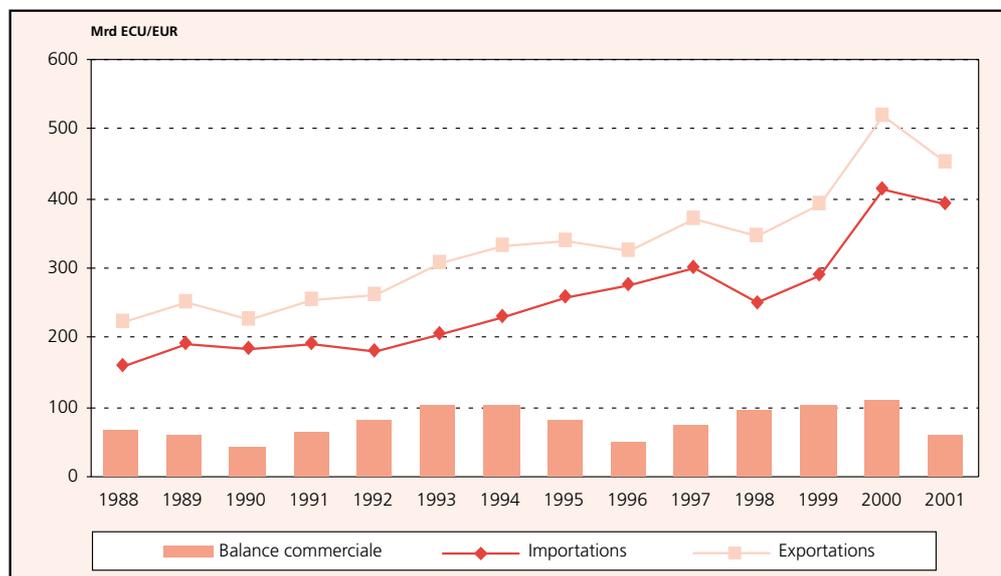
Le graphique 4b montre que plus de 40 % des importations américaines étaient constituées de machines et de véhicules, alors qu'environ un tiers était composé d'autres produits manufacturés. Des configurations similaires existaient du côté des exportations. L'essentiel du déficit commercial du pays était dû à ces deux catégories (machines et véhicules, autres produits manufacturés).

... mais un excédent constant pour le Japon

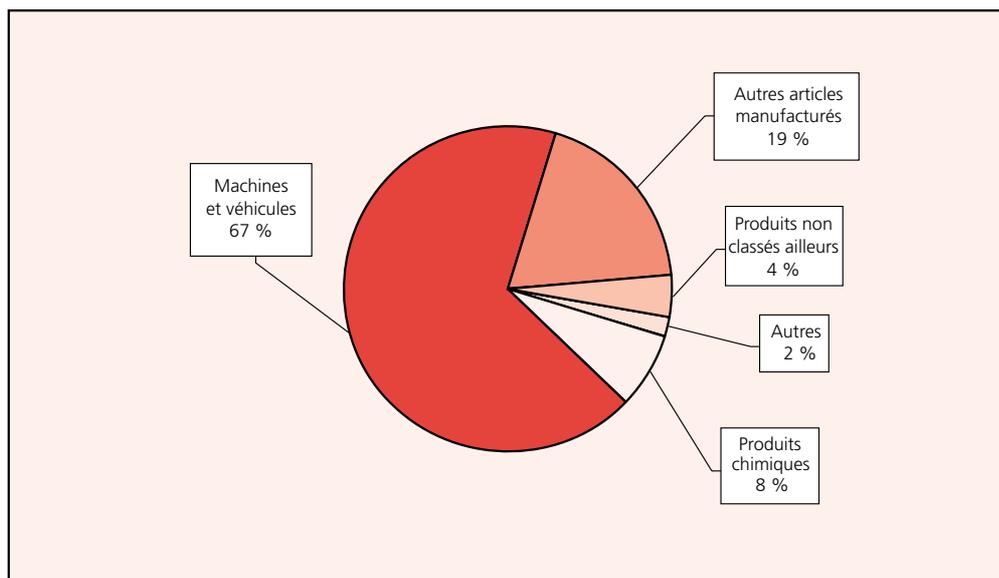
Le Japon, en revanche, est un pays qui a enregistré un excédent commercial récurrent pendant les an-

nées de la période d'après-guerre. Comme l'indique le graphique 5a, il a également enregistré un excédent commercial entre 1988 et 2001. Cet excédent fut quelque peu en retrait en 1990 et 1996, pour augmenter nettement en 2000. L'excédent commercial s'est encore réduit de moitié en 2001, quand les exportations ont connu leur plus grand recul pour la période 1988-2001. Il est à noter que le Japon a importé presque autant de pétrole que les États-Unis ces dernières années (en gardant en tête que les États-Unis comptent deux fois plus d'habitants). Le graphique 5b montre également que les exportations japonaises de machines, de véhicules et d'autres produits manufacturés étaient proches de 90 % du total des exportations (contre 70 % pour les États-Unis), alors que le Japon achetait nettement moins de ces biens sur le marché

Graphique 5a — Commerce du Japon, 1988-2001



Graphique 5b — Exportations du Japon par groupes de produits, 2001



mondial (environ 50 %) que les États-Unis (près de 70 %).

Les États-Unis, le Japon et la Chine: les principaux fournisseurs de l'UE

Les États-Unis et le Japon sont tous deux d'importants partenaires commerciaux de l'Union européenne. En 2001, environ un cinquième des importations de l'UE provenait des États-Unis, tandis que le Japon, la Chine et la Suisse vendaient aussi à l'Europe des quantités importantes (chacun entre 6 % et 7 % du total de ses importations, voir graphique 6a). La Russie et la Norvège complètent cette liste des principaux fournisseurs de l'UE en 2001, chacune avec une part de marché d'environ 4 % à 5 %.

Le tableau 7 montre l'évolution de la part des différents partenaires dans les échanges internationaux de l'Union européenne depuis 1988. On peut observer avec intérêt la progression de la Chine, qui devient l'un des plus importants partenaires en ce qui concerne les importations de l'UE (voir aussi encart B) — en 1988, elle ne figurait pas sur la liste, mais, en 2001, la Chine se place à la troisième place, juste derrière le Japon. Pendant toute cette période, le Japon, la Suisse, la Norvège et la Russie ont conservé des positions relativement stables, alors que la Pologne, la République tchèque et la Hongrie sont apparues vers la fin des années 90 comme d'importants fournisseurs de marchandises de l'UE.

Graphique 6a — Parts des principaux pays partenaires dans les importations de l'UE, 2001

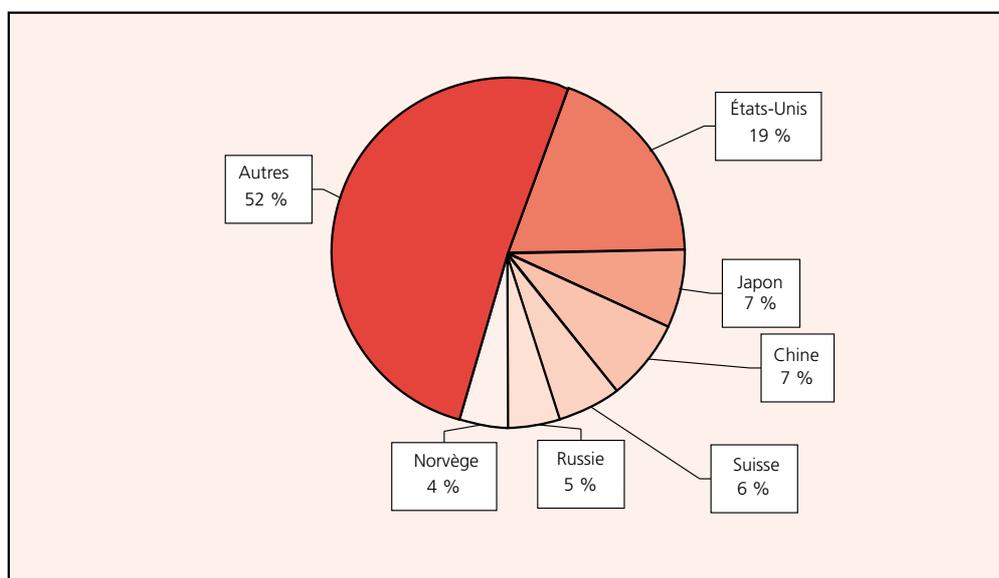


Tableau 7 — Échanges entre l'UE et ses principaux pays partenaires

Rang	1988				1995				2001			
	Partenaires	Valeur (Mrd ECU)	Parts (%)	Parts cumulées (%)	Partenaires	Valeur (Mrd ECU)	Parts (%)	Parts cumulées (%)	Partenaires	Valeur (Mrd EUR)	Parts (%)	Parts cumulées (%)
Importations de l'UE												
1	États-Unis	73,4	19,7	19,7	États-Unis	103,7	19,0	19,0	États-Unis	195,6	19,0	19,0
2	Japon	47,0	12,6	32,4	Japon	54,3	10,0	29,0	Japon	76,3	7,4	26,5
3	Suisse	31,9	8,6	40,9	Suisse	43,2	7,9	36,9	Chine	75,9	7,4	33,8
4	Union soviétique	16,2	4,4	45,3	Chine	26,3	4,8	41,7	Suisse	60,8	5,9	39,7
5	Norvège	15,4	4,1	49,4	Norvège	25,5	4,7	46,4	Russie	47,7	4,6	44,4
6	Afrique du Sud	12,7	3,4	52,8	Russie	21,5	3,9	50,4	Norvège	45,1	4,4	48,8
7	Brésil	9,9	2,7	55,5	Pologne	12,3	2,2	52,6	Pologne	26,6	2,6	51,4
8	Canada	9,0	2,4	57,9	Taiwan	11,8	2,2	54,8	Rép. tchèque	25,1	2,4	53,8
9	Taiwan	8,8	2,4	60,3	Canada	11,7	2,1	56,9	Hongrie	24,8	2,4	56,2
10	Corée du Sud	8,0	2,2	62,4	Corée du Sud	10,9	2,0	58,9	Taiwan	24,2	2,4	58,6
Exportations de l'UE												
1	États-Unis	78,0	22,4	22,4	États-Unis	103,3	18,0	18,0	États-Unis	239,9	24,3	24,3
2	Suisse	39,1	11,2	33,6	Suisse	51,0	8,9	26,9	Suisse	74,8	7,6	31,9
3	Japon	18,5	5,3	38,9	Japon	32,9	5,7	32,7	Japon	44,9	4,6	36,5
4	Canada	11,2	3,2	42,1	Norvège	17,5	3,0	35,7	Pologne	35,7	3,6	40,1
5	Union soviétique	13,8	4,0	46,1	Russie	16,1	2,8	38,5	Chine	30,1	3,1	43,2
6	Norvège	13,3	3,8	49,9	Hong Kong	15,8	2,8	41,3	Russie	28,0	2,8	46,0
7	Arabie saoudite	8,1	2,3	52,2	Pologne	15,3	2,7	44,0	Rép. tchèque	27,7	2,8	48,8
8	Hong Kong	7,1	2,0	54,2	Chine	14,7	2,6	46,5	Norvège	26,2	2,7	51,5
9	Australie	7,2	2,1	56,3	Turquie	13,4	2,3	48,9	Hongrie	23,9	2,4	53,9
10	Afrique du Sud	6,5	1,9	58,1	Corée du Sud	12,3	2,2	51,0	Canada	21,9	2,2	56,1

Encart B**Union européenne-Chine: l'instauration d'un partenariat global**

C'est en 1975 que la Chine et l'UE ont établi des relations officielles, répondant à la politique chinoise d'ouverture. Un accord commercial est signé en avril 1978. En 1980, la Chine est incluse dans la liste des pays éligibles au système de préférences généralisées de l'UE. En 1985, un accord de «coopération économique et commerciale» remplace, en l'élargissant, celui de 1978. Au cours des années suivantes, les relations économiques et les coopérations continuent à se développer, marquées, en 1987, par un accord sur la création d'un centre d'application de la biotechnologie à l'agriculture et à la médecine et, en 1988, par l'ouverture d'une délégation de la Commission européenne à Pékin.

La progression des relations a été brusquement stoppée à la suite de la répression du mouvement étudiant en juin 1989.

Elles ont été renouées en juin 1994, et un cadre ambitieux a été mis en place pour organiser le dialogue politique bilatéral. En mars 1998, la Commission européenne a proposé un «partenariat global» visant à:

- intégrer davantage la Chine à la communauté internationale par le renforcement du dialogue politique;
- appuyer le développement d'une société ouverte fondée sur l'État de droit et le respect des droits de l'homme;
- intégrer le pays à l'économie mondiale en le faisant participer davantage au système commercial et en ap-

puant la réforme économique et sociale qu'il a entamée;

- améliorer l'utilisation des financements accordés par l'Europe;
- renforcer l'image de l'UE en Chine.

Le renforcement des relations économiques

L'accord de coopération économique et commerciale de 1985 prévoit des coopérations dans les domaines de l'industrie, des mines, de l'énergie, des transports et communications et de la technologie. Des coopérations se sont ainsi développées dans l'environnement, pour la qualité de l'eau et de l'air, le traitement des déchets et les énergies alternatives, ainsi que dans l'industrie aéronautique et automobile, pour la protection de la propriété intellectuelle.

Du côté commercial, si, entre 1995 et 2001, le commerce mondial a progressé en moyenne d'environ 13 % par an, celui de la Chine s'est accru de 19 %, principalement sous l'impulsion des échanges de produits industriels. Cette rapide progression du commerce extérieur de la Chine entre 1995 et 2001 illustre la tendance de toute la décennie 90, période au cours de laquelle ce pays est devenu la troisième économie mondiale en termes de PIB et le dixième exportateur.

L'Asie se maintient comme principale zone d'échanges de la Chine, la Corée et Hong Kong se présentant comme les premiers sur toute la période tant pour les exportations que pour les importations. La deuxième position du Japon parmi les partenaires souligne la prépondérance du commerce régional de la Chine. L'UE est la troisième plus importante source des importations chinoises et la quatrième zone d'exportation de ses produits. La Chi-

ne se présente aujourd'hui comme le troisième partenaire de l'UE pour les importations. Toutefois, elle ne se trouve qu'à la cinquième place pour les exportations.

Alors qu'au début des années 80 l'UE enregistrait un excédent dans ses relations commerciales avec la Chine, la

situation s'est depuis inversée et, depuis le milieu de la décennie passée, le déficit de l'UE n'a cessé de s'amplifier. Il a été multiplié par presque quatre au cours de ces années, passant de 11,6 milliards d'euros en début de période à 45,8 en fin de période.

Les États-Unis, la Suisse et le Japon: les principaux clients de l'UE

Du côté des exportations, les États-Unis ont été le premier partenaire pour les biens exportés par l'Union européenne (environ un quart de toutes les exportations en 2001), suivis à distance par la Suisse et le Japon (voir graphique 6b). Ces pays sont restés les principales destinations des exportations européennes pendant toute la période dont il est question ici, achetant 30 % à 40 % du total des exportations de l'UE. La Pologne et la Chine sont aussi devenues des marchés d'exportation non négligeables pendant la dernière décennie. En 2001, elles se situaient parmi les cinq pays de tête. Il faut souligner que, en 1995, plusieurs destinations asiatiques (par exemple Hong Kong et la Corée du Sud) figuraient parmi les principaux marchés d'exportation des biens européens. Néanmoins, en 2001, la situation montre certains changements: recul de quelques pays asiatiques alors que l'Europe de l'Est (Hongrie, Pologne et République tchèque) progresse dans le classement.

L'UE augmente son excédent commercial par rapport aux États-Unis...

Après une période d'équilibre (1993-1996), l'UE a enregistré des excédents croissants avec les États-

Unis, alors même que le solde total de l'UE se dégradait (1997-2000). L'excédent s'est à nouveau amélioré en 2001, avec une baisse des importations de l'UE (voir graphique 8).

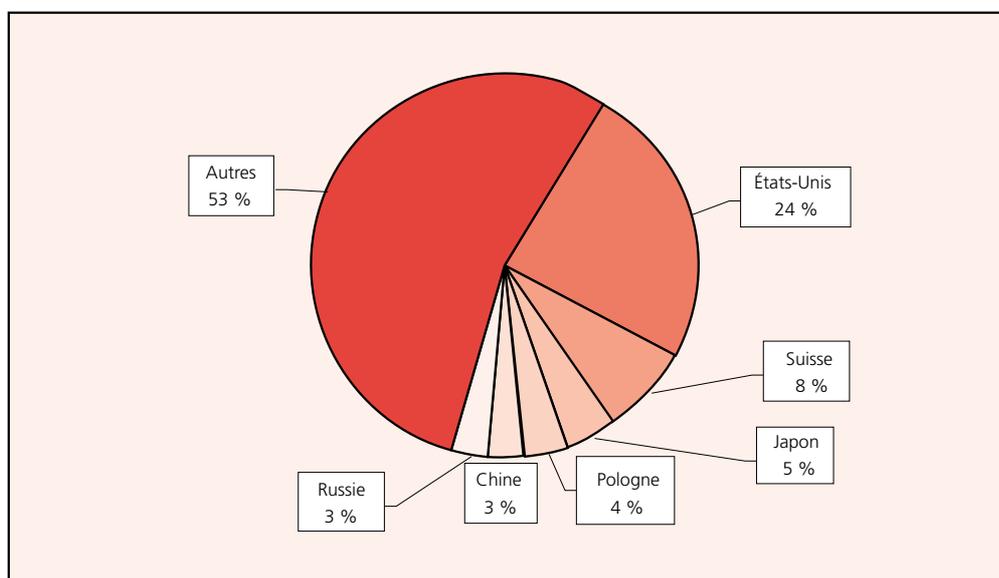
... mais reste en déficit par rapport au Japon

Au contraire, le commerce de l'UE avec le Japon a enregistré significativement plus d'importations que d'exportations (voir graphique 9). Comme indiqué plus haut, le Japon a maintenu une balance commerciale positive par rapport à la plupart des pays — y compris l'UE — pendant de nombreuses décennies. Le déficit de l'UE avec le Japon est demeuré assez stable entre 1988 et 1993, voisin de 30 milliards d'euros, alors qu'il diminuait pratiquement de moitié en 1996. Il a encore augmenté ensuite, atteignant un pic d'environ 40 milliards d'euros en 2000. Une nette baisse des importations a entraîné une réduction du déficit en 2001.

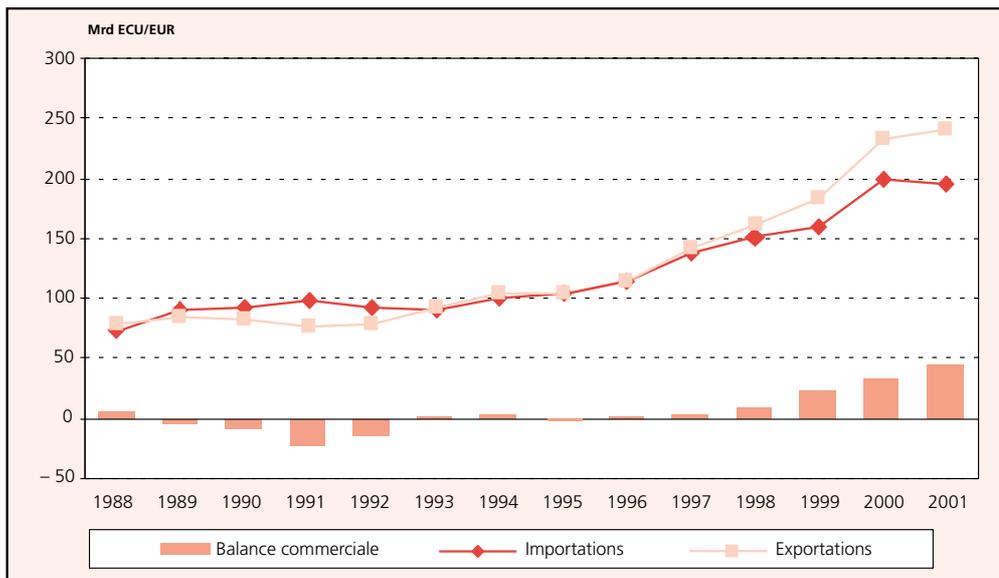
Les pays candidats, un important marché pour l'UE...

Un schéma très différent s'est dessiné concernant le commerce entre l'Union européenne et les pays candidats (le groupe des treize pays postulant à l'adhésion à l'UE — voir encart C). En 2001, ce groupe constitue le deuxième grand partenaire

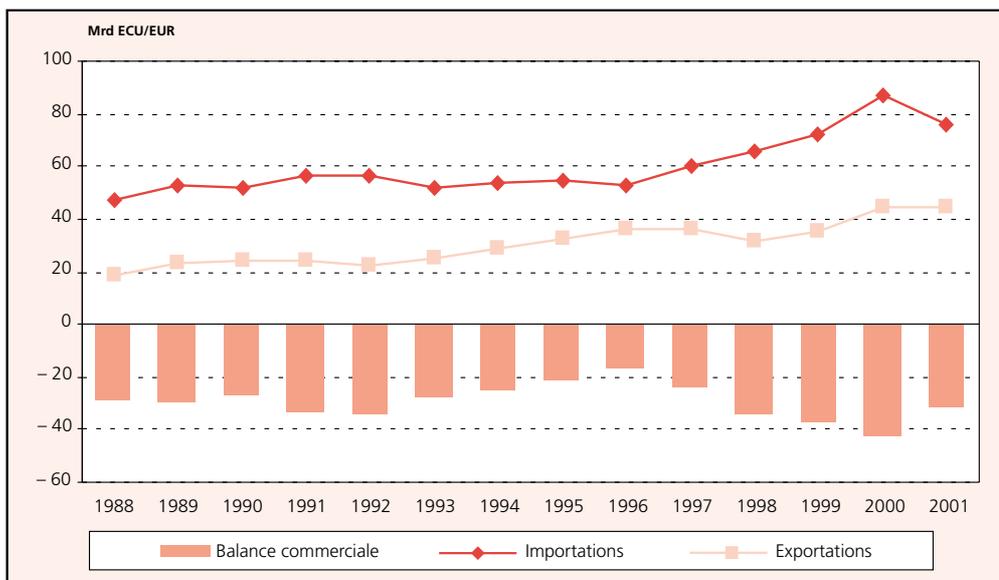
Graphique 6b — Parts des principaux pays partenaires dans les exportations de l'UE, 2001



Graphique 8 — Commerce de l'UE avec les États-Unis, 1988-2001



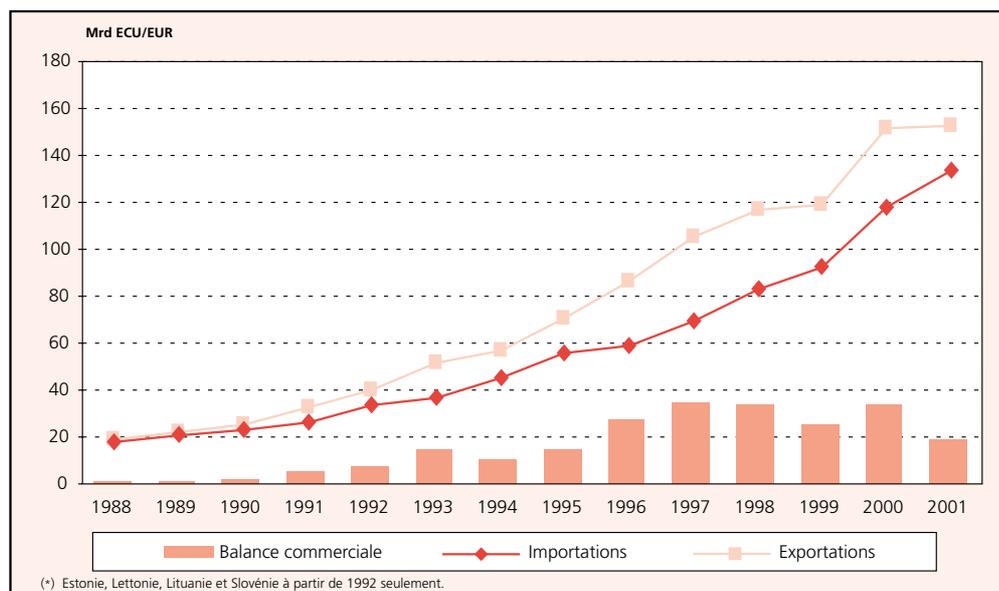
Graphique 9 — Commerce de l'UE avec le Japon, 1988-2001



commercial de l'Union européenne, après les États-Unis. De plus, l'Union européenne a enregistré par rapport à ces pays un excédent commercial constant (compensant pratiquement le déficit vis-à-vis du Japon dans les dernières années) entre 1988 et 2001. Il a culminé à environ 35 milliards d'euros en 1997-1998 (voir graphique 10). Après un ralentissement marqué en 1999, le commerce entre les pays candidats et l'Union a augmenté notablement en 2000, quand les pays candidats ont enregistré une croissance économique dynamique. En 2001,

les exportations de l'Union européenne vers ce groupe de pays ont quelque peu stagné, tandis que les importations ont continué à augmenter vivement. À titre de comparaison, les treize pays candidats ont une population totale de 143 millions d'habitants, c'est-à-dire 42 % de celle de l'UE. Le PIB par habitant (exprimé en standard de pouvoir d'achat, visant à intégrer les différences de niveaux de prix entre ces pays) se montait à 7 200 euros en 1999, soit environ un tiers du PIB par individu pour l'Union européenne prise globalement.

Graphique 10 — Commerce de l'UE avec les pays candidats (*), 1988-2001



Encart C

Les pays candidats à l'adhésion à l'UE

Créée par six membres fondateurs, et après quatre élargissements successifs, la CEE, devenue l'UE depuis 1993, regroupe aujourd'hui quinze pays. Depuis mars 1998, l'Union européenne a officiellement lancé un processus d'élargissement sans précédent dans son histoire. Treize pays sont en effet candidats à l'adhésion à l'UE. L'aboutissement de ce processus accroîtra la superficie de l'UE de plus d'un tiers et fera progresser sa population d'environ 143 millions d'individus, soit 42 % de la population actuelle des quinze États membres.

Les dix pays d'Europe centrale ont soumis leur candidature à l'adhésion entre 1994 et 1996. Celle des trois pays méditerranéens est antérieure, puisque, pour la Turquie, elle remonte à 1987, alors que celle de Chypre et de Malte date de 1990⁽²⁾. Selon les procédures arrêtées par l'article 49 du traité sur l'Union européenne (Maastricht), toute candidature à l'UE doit suivre une procédure précise. Le pays candidat présente dans un premier temps sa candidature devant le Conseil, lequel, après consultation de la Commission et avis conforme du Parlement européen, se prononce à l'unanimité. Les conditions précises d'admission, les éventuelles périodes transitoires et les adaptations requises des traités font l'objet d'un accord entre le pays candidat et les États membres. Enfin, pour entrer en vigueur, l'accord nécessite la ratification de tous les États contractants selon leurs règles constitutionnelles respectives.

Pour devenir membre de l'UE, le candidat doit satisfaire aux critères dits «de Copenhague», du nom de la ville hôte du Conseil européen de juin 1993. Ces critères reposent sur des éléments de nature politique et économique et sur la capacité à reprendre l'acquis communau-

taire. Du côté économique, cela suppose l'existence d'une économie de marché viable et capable d'affronter la pression concurrentielle et les forces du marché au sein de l'UE. En outre, le candidat doit pouvoir accepter l'acquis communautaire et en assumer les obligations, c'est-à-dire l'ensemble des principes, des règles et des objectifs qui fondent l'UE.

Pour les actuels pays candidats, les négociations commencées avec six d'entre eux en 1998 et élargies à tous, sauf la Turquie, en 2000, portent sur leur capacité à respecter toutes les obligations d'un État membre et à appliquer l'acquis communautaire à la date de leur adhésion. Sur les trente et un chapitres qui composent cet acquis, l'un porte sur les statistiques et, entre autres, les statistiques du commerce extérieur. Afin d'aider les pays candidats à satisfaire aux conditions, l'UE, notamment à travers le programme Phare, a fourni aux pays une assistance technique pour le développement de leurs capacités statistiques. Aujourd'hui, la base sur le commerce extérieur de l'UE, Comext, propose des données sur les échanges internationaux des pays candidats.

Le 9 octobre 2002, la Commission a soutenu que les négociations en vue de l'accession devraient être conclues avant la fin de l'année 2002 avec dix pays candidats — tous, à l'exclusion de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Turquie. En conséquence, elle a déclaré que ces dix pays seraient prêts pour l'adhésion au début de 2004. Le Conseil a entériné cette proposition et fixé au 1^{er} mai 2004 la date d'adhésion. Pour la Bulgarie et la Roumanie, la Commission considère que le choix de 2007 pour l'adhésion de ces deux pays pourrait être un objectif. En ce qui concerne la Turquie, elle préconise le renforcement du soutien à la préparation à l'adhésion et l'affectation de ressources supplémentaires dans ce but.

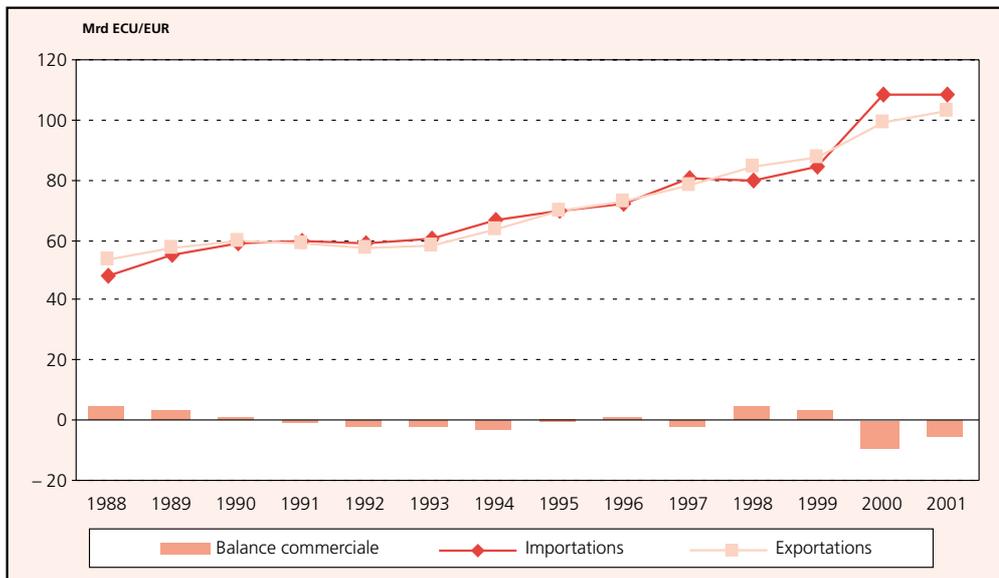
(2) Les dates précises de candidature des treize sont, par ordre chronologique: Turquie: 14 avril 1987, Chypre et Malte: 3 juillet 1990, Hongrie: 31 mars 1994, Pologne: 5 avril 1994, Roumanie: 22 juin 1995, Slovaquie: 27 juin 1995, Lettonie: 13 octobre 1995, Estonie: 24 novembre 1995, Lituanie: 8 décembre 1995, Bulgarie: 14 décembre 1995, République tchèque: 17 janvier 1996, Slovaquie: 10 juin 1996.

... tout comme les pays de l'AELE et, tout particulièrement, la Suisse

Les échanges de l'Union européenne avec les pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange, regroupant l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse) pris ensemble (voir graphique 11a) ont été presque aussi importants que ceux avec le Japon, en termes de valeur. La balance commerciale est restée proche de l'équilibre pendant tout l'exercice, avec cependant un déficit assez important en 2000 (conséquence des importations de pétrole en provenance de la Norvège et de l'augmentation des prix du pétrole). Ce déficit s'est réduit substantiellement en 2001.

Parmi les membres de l'AELE, la Suisse est sans conteste le pays le plus important en termes de commerce international de la zone. Elle est responsable de la majorité des flux entre cette dernière et le reste du monde. Cette prépondérance de la Suisse au sein de l'AELE se retrouve en toute logique dans les relations bilatérales entre l'AELE et l'UE, dans lesquelles elle voit sa contribution s'accroître, tant à l'exportation qu'à l'importation. En 2001, plus de la moitié (55 %) des importations de l'AELE en provenance de l'UE sont destinées à la Suisse et presque trois quarts des exportations de la zone vers l'UE sont d'origine suisse.

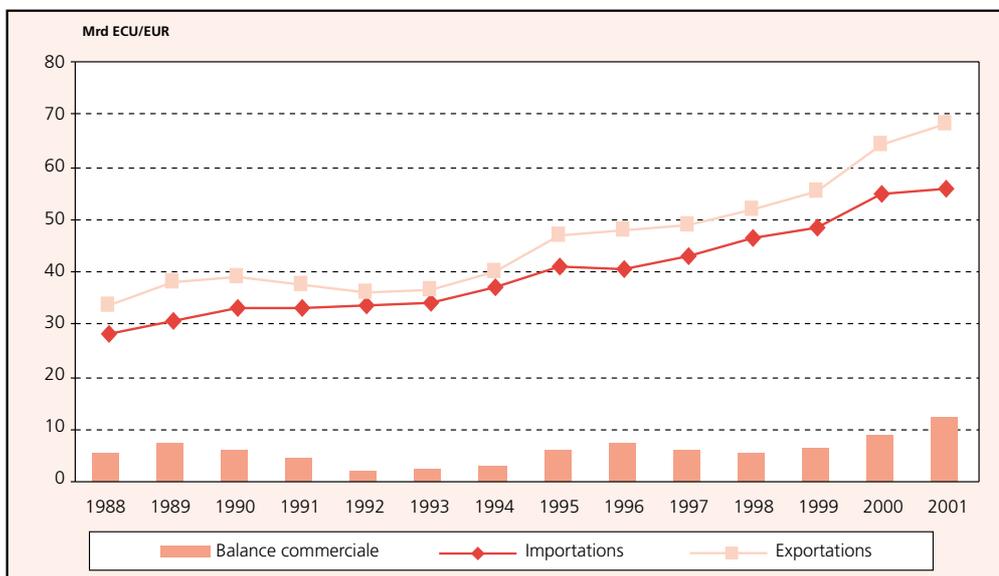
Graphique 11a — Commerce de l'UE avec les pays de l'AELE, 1988-2001



Bien qu'elle se soit fait dépasser dans le classement des partenaires par les PECO (pays d'Europe centrale et orientale), la Suisse demeure un partenaire de première importance de l'Union et est destina-

taire, en 2001, d'environ 8 % des exportations, tout en étant à l'origine d'un peu moins de 6 % des flux entrant dans l'UE.

Graphique 11b — Commerce de l'UE avec la Suisse, 1988-2001



Tout au long de la période étudiée, l'UE dégage un excédent dans ses relations commerciales avec la Confédération suisse (voir graphique 11b). Les importations et exportations de l'Union affichent les mêmes tendances sauf entre 1991 et 1993, années pendant lesquelles les exportations sont en baisse. À l'exception de ces années, l'excédent commercial est donc resté relativement stable. Les années 2000 et 2001 montrent néanmoins une hausse de cet excédent, qui s'est accru, pour chacune de ces années, d'un peu plus d'un tiers par rapport à l'année antérieure.

La progression de la Chine

Entre 1988 et 2001, sous l'impulsion des échanges de produits industriels, le commerce international de la Chine s'est accru à un rythme plus soutenu que le commerce mondial. Cette rapide progression du commerce extérieur d'un pays devenu, au cours des années 90, la troisième économie mondiale en termes de PIB, s'est traduite par son arrivée parmi les dix premiers exportateurs mondiaux.

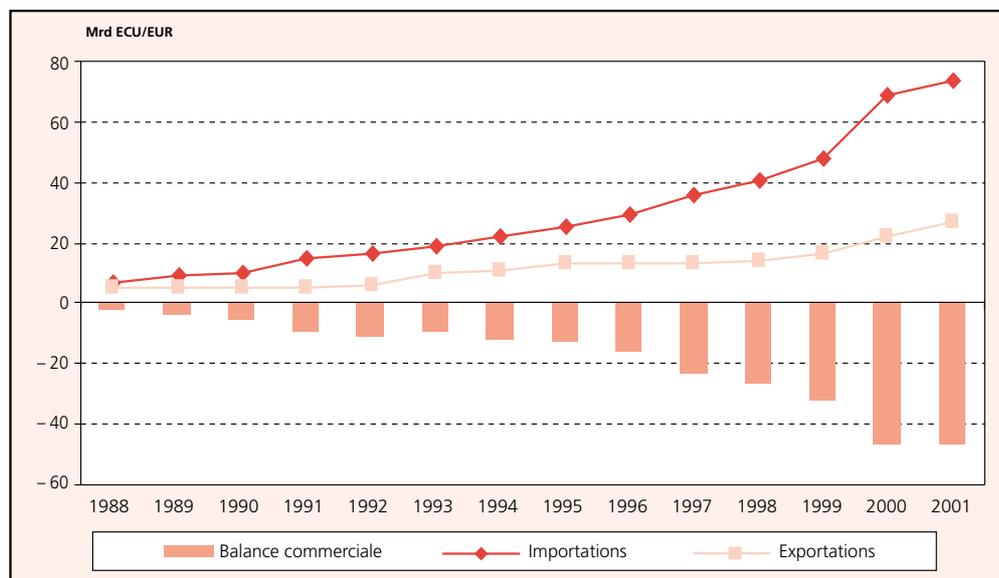
L'UE est la troisième plus importante source des importations chinoises et la quatrième zone d'exportation de ses produits. Parallèlement, et notamment en raison du système de préférences généralisées (SPG) dont elle est la première bénéficiaire⁽³⁾, la Chine se classe parmi les cinq principaux pays partenaires de l'Union: troisième partenaire

dans le cadre des importations et cinquième dans le cadre des exportations.

Pour l'essentiel, les relations Union européenne-Chine reposent sur l'échange de produits industriels. En effet, de façon encore plus prononcée que dans le commerce total de la Chine, où ils représentent 5 % des flux en 2001, les produits agricoles occupent une modeste place dans les échanges Union européenne-Chine: moins de 3 % des flux à la fois à l'exportation et à l'importation. De plus, leur importance relative se réduit. La part des produits agricoles dans les exportations européennes a suivi la même évolution et dans des proportions similaires. Cette diminution est à la fois due à la faible progression des échanges de produits agricoles et à l'expansion très rapide des échanges industriels.

Alors que, au début des années 80, l'UE enregistrait un excédent dans ses relations commerciales avec la Chine, la situation s'est depuis inversée et, au cours de la période 1988-2001, le déficit de l'UE n'a cessé de s'amplifier (voir graphique 12). Il a été multiplié par plus de 25 au cours de ces années, passant de 1,7 milliard d'euros en début de période à 45,8 en fin de période. La quasi-totalité des États membres, soit treize sur quinze, enregistre un déficit avec la Chine. Seules la Finlande et la Suède ont une position excédentaire, et encore très minime.

Graphique 12 — Commerce de l'UE avec la Chine, 1988-2001



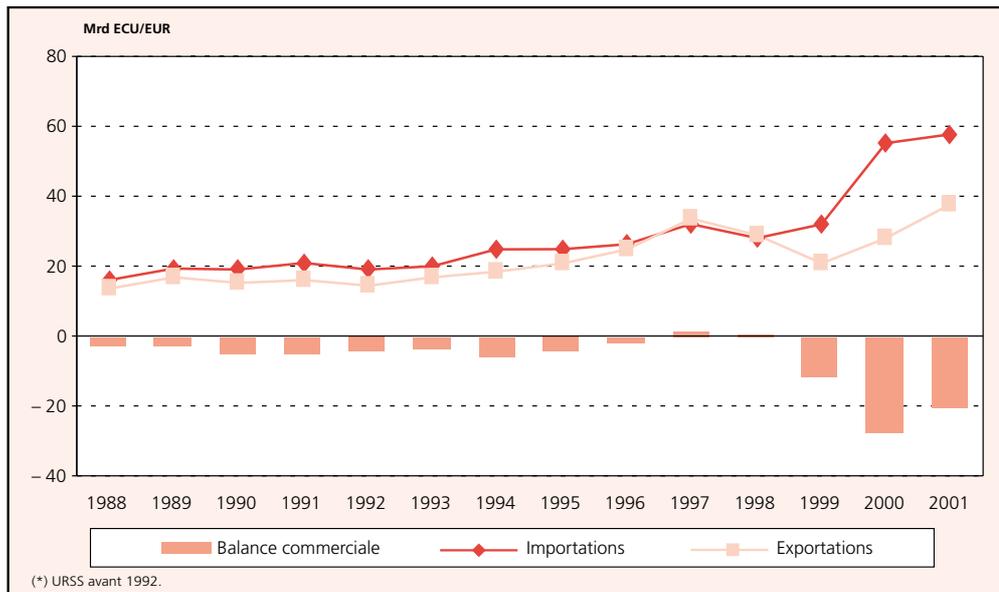
Le commerce avec l'ex-URSS décolle mais les déficits commerciaux aussi

Le graphique 13 décrit les échanges avec l'URSS et la Communauté des États indépendants (CEI):

douze des quinze pays nés après l'extinction de l'Union soviétique en 1992; voir également encart D). Jusqu'en 1997, l'UE a enregistré un léger déficit commercial vis-à-vis de ces États, alors que le taux de croissance des échanges UE-CEI était mo-

⁽³⁾ Le SPG offre des préférences, sans contrepartie, aux importations en provenance des pays en développement. La part de la Chine dans le total des importations de l'UE sous SPG s'élève à environ 30 %.

Graphique 13 — Commerce de l'UE avec la CEI (*), 1988-2001



déré. Deux années de baisse des échanges en termes de valeur ont suivi, avant que le commerce ne reprenne fortement en 2000. En particulier, les importations ont crû, à cause des prix élevés du pétrole et de l'importante dévaluation du rouble. De même, la Russie a augmenté considérablement son potentiel de production de pétrole, ce qui signifie

que les volumes échangés ont eux aussi augmenté. La plus grande quantité de ce pétrole provient des champs pétrolifères arctiques et est importée via les États baltes. Les prix du pétrole ont diminué en 2001 et la valeur des importations en provenance des pays de la CEI n'a augmenté que modérément.

Encart D

Statistiques sur la Communauté des États indépendants

Le comité statistique inter-États de la Communauté des États indépendants a été créé en vertu de la décision prise par les chefs d'État ou de gouvernement, en décembre 1991, de coordonner les activités des instituts statistiques des pays de la CEI, de développer et de mettre en place une méthodologie statistique unifiée sur la base de consultations mutuelles, de garantir la comparabilité et la pérennité des travaux statistiques, de faciliter l'échange d'informations à grande échelle dans le cadre de la CEI, d'organiser des séminaires et d'user d'autres formes d'aide pour fournir une assistance aux services nationaux de statistiques. Le comité s'est vu confier la création et l'entretien d'une base de données statistiques commune.

En septembre 1993, les chefs d'État ou de gouvernement de la CEI ont signé un accord sur la création d'une union économique en vue:

- d'établir un espace économique commun, fondé sur la libre circulation des biens, des services, de la force de travail et du capital;
- de mettre sur pied une politique économique coordonnée en matière monétaire, fiscale, de prix, douanière et étrangère;

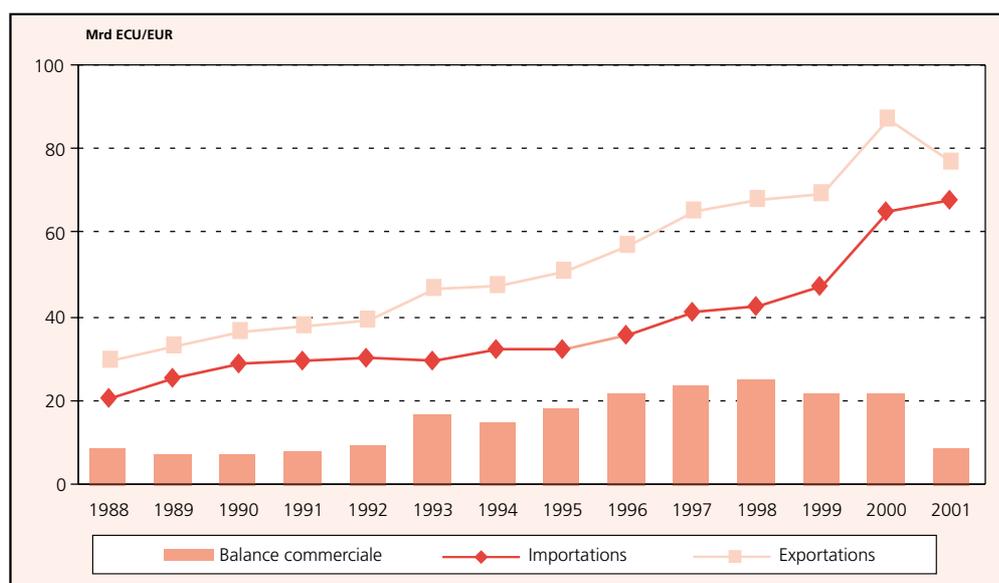
— de mettre en commun des moyens pour réguler l'activité économique et créer les conditions favorables pour le développement de relations directes de production.

En vue de faciliter une intégration plus poussée, l'accord sur l'approfondissement de l'intégration en matière économique et humanitaire de quatre pays (Belarus, Kazakhstan, Kirghizstan, Russie) et l'accord sur la création de la Communauté des républiques souveraines (Belarus et Russie) furent signés en 1995. En février 1999, par décision du Conseil inter-États de quatre pays (Belarus, Kazakhstan, Kirghizstan, Russie), la République du Tadjikistan fut admise comme participant à l'union douanière, bénéficiant en cela de tous les droits.

Actuellement, la CEI rassemble l'Azerbaïdjan, l'Arménie, le Belarus, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizstan, la Moldova, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan et l'Ukraine. Le comité statistique inter-États de la CEI est un distributeur officiel d'informations statistiques sur la situation sociale et économique dans les pays de la CEI.

Plus d'informations sont disponibles sur le site <http://ciss-tat.com/>

Graphique 14 — Commerce de l'UE avec les pays MEDA, 1988-2001



Les excédents avec les pays MEDA se maintiennent

Les échanges entre l'Union européenne et les pays MEDA [douze pays situés sur les rives sud et est du bassin méditerranéen ⁽⁴⁾ — voir encart E] ont été caractérisés par un excédent commercial en faveur de l'UE tout au long de la période allant de 1988 à 2001 (voir graphique 14). Jusqu'en 1993, cet excédent se montait à un peu moins de 10 milliards d'euros, pour s'élever à plus de 20 milliards après

1995. Tant les exportations que les importations ont approximativement triplé en valeur depuis cette période jusqu'en 2000, ce qui se révèle supérieur à l'accroissement global des échanges de l'UE. Le graphique 14 montre également que cet échange de marchandises a augmenté de manière régulière, sans mouvements cycliques, dans la balance commerciale. Néanmoins, en 2001, les exportations vers ce marché se sont réduites, ramenant le surplus commercial de l'UE à son niveau de 1991.

Encart E

Medstat et les relations de l'UE avec les pays méditerranéens

Après vingt ans d'échanges commerciaux bilatéraux toujours plus intenses et de coopération au développement entre les quinze États membres de l'Union européenne et leurs douze partenaires méditerranéens, la conférence de Barcelone (27 et 28 novembre 1995) a marqué les débuts d'une nouvelle phase de «partenariat», prévoyant une coopération bilatérale et multilatérale ou régionale (processus de Barcelone).

Les douze partenaires méditerranéens, situés au sud et à l'est de la Méditerranée, sont le Maroc, l'Algérie, la Tunisie (Maghreb); l'Égypte, la Jordanie, le Liban, la Syrie (Machrek), Israël et l'Autorité palestinienne; la Turquie, Chypre et Malte. La Libye a actuellement le statut d'observateur lors de certaines réunions.

Le programme MEDA est le principal instrument financier de l'Union européenne pour la mise en œuvre du partenariat euro-méditerranéen. Il offre des mesures de

soutien technique et financier pour accompagner la réforme des structures économiques et sociales dans les pays méditerranéens partenaires.

Dans le cadre du programme MEDA, les pays partenaires ont intensifié leurs relations dans le domaine statistique grâce au programme de coopération régionale statistique Medstat, lancé en 1996. Les pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse) sont aussi associés dans ce programme. Le principal objectif de Medstat est d'assister les partenaires méditerranéens dans le développement de leurs services de statistiques afin de fournir aux différents acteurs des données statistiques fiables, comparables et régulières. Depuis ses débuts, Medstat a permis de réaliser des progrès significatifs dans la production de statistiques harmonisées et a mis sur pied un système de collecte, d'échange et de diffusion des données. Les statistiques collectées par les pays MEDA sont notamment diffusées à partir des bases de données d'Eurostat, NewCronos et Comext. Les principaux indicateurs macroéconomiques et sociaux sont disponibles dans la base NewCronos et les statistiques détaillées du commerce extérieur dans la base Comext.

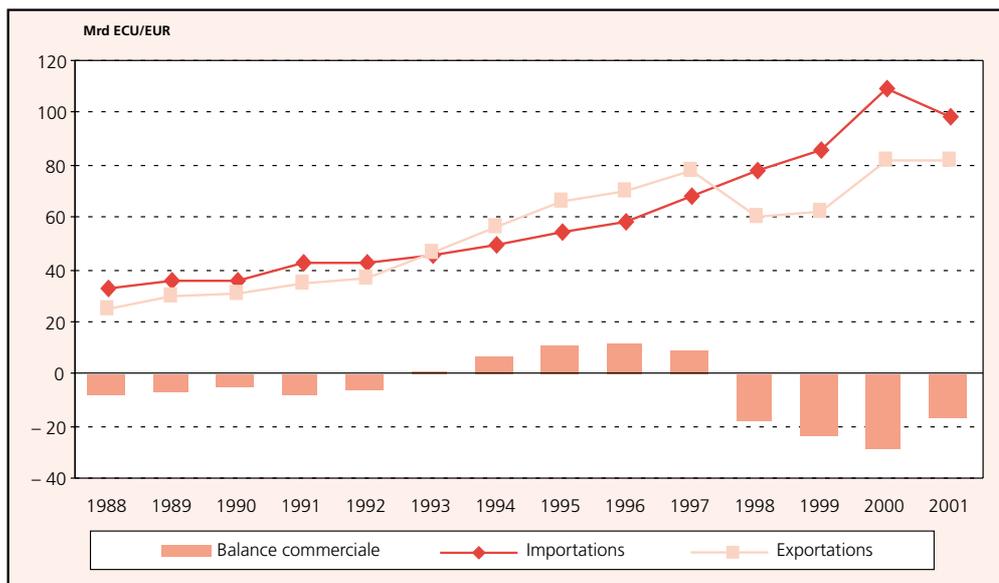
(4) Partenaires méditerranéens: Algérie, Autorité palestinienne, Chypre, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie.

Les exportations européennes vers les Tigres d'Asie ne se redressent que lentement...

Les exportations de l'UE vers les économies «dynamiques» d'Asie (EDA: Corée du Sud, Hong Kong, Malaisie, Singapour, Taiwan et Thaïlande) égalaient approximativement en valeur les exportations vers les pays méditerranéens en 2001. Toutefois, un tiers de plus était importé en Europe en provenance

des EDA au cours de la même année. Très semblables au modèle commercial global de l'UE, les échanges avec les EDA se sont soldés par un déficit commercial jusqu'en 1993. Entre 1994 et 1997, le commerce de l'UE est excédentaire mais, en 1998, la chute brutale des exportations annonce le retour des déficits. Le déficit apparu en 1998 s'affirme en 1999 et 2000 avant de se réduire de moitié en 2001 du fait d'une baisse des importations couplée à une stagnation des exportations.

Graphique 15 — Commerce de l'UE avec les EDA, 1988-2001



... tandis que l'OPEP profite de l'envol des prix du pétrole en 2000

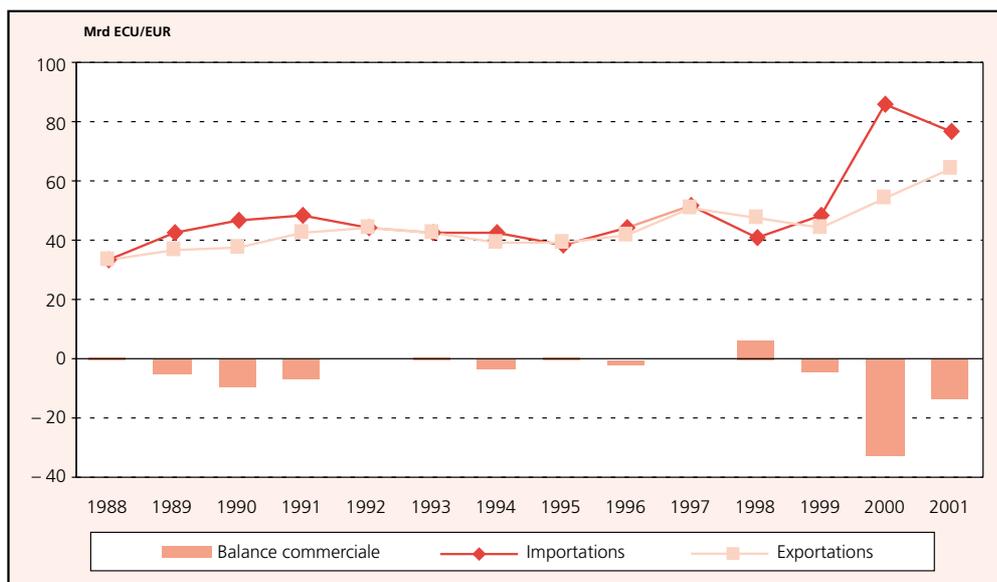
Les échanges de l'UE avec les pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) sont restés plus ou moins stables durant l'essentiel de la dernière décennie. Les importations vers l'UE (à peu près exclusivement des produits pétroliers) ont varié entre 40 et 50 milliards d'euros jusqu'en 1999 mais ont presque doublé en 2000 (voir graphique 16), après quoi elles ont baissé légèrement en 2001. Une fois encore, cette évolution est imputable à la forte augmentation des prix mondiaux du pétrole mentionnée précédemment. Les exportations ont, elles aussi, augmenté en 2000, mais sur une échelle plus modeste — une tendance qui s'est prolongée jusqu'en 2001. Au final, l'UE a enregistré des chiffres d'importations et d'exportations relativement équilibrés avec l'OPEP, quoique, entre 1989 et 1991, un déficit commercial légèrement plus important ait prévalu. Ce déficit s'est transformé en excédent en 1998, c'est-à-dire lorsque les prix du pétrole étaient à leur plus bas niveau depuis trente ans. L'année 2000 a vu un retournement complet de la situation, avec un déficit commercial relativement important, de 30 milliards d'euros, dû à la

montée en flèche du prix du pétrole. En 2001, le déficit commercial a toutefois diminué de moitié, aux environs de 13 milliards.

Les échanges entre l'UE et les pays ACP stimulés par l'intégration de l'Afrique du Sud

En 2001, les importations de l'UE en provenance des pays ACP (pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), signataires de l'accord de partenariat (voir encart F), étaient comparables, en valeur, aux importations en provenance de la Norvège ou de la Russie (environ 50 milliards d'euros). Les exportations de l'UE vers les pays ACP étaient, quant à elles, proches de 40 milliards d'euros, ce qui correspondait plus ou moins aux exportations de l'Union vers la Pologne. Entre 1988 et 2001, l'UE a enregistré un léger déficit commercial — à l'exception de 1993 et de 1998 (voir graphique 17). Les taux de croissance des importations et exportations de l'UE en provenance et vers les pays en question sont demeurés très modérés entre 1988 et 1997 (les chiffres des échanges se maintenant à environ 20 milliards d'euros). Ils ont augmenté considérablement entre 1998 et 2001 (doublant pratique-

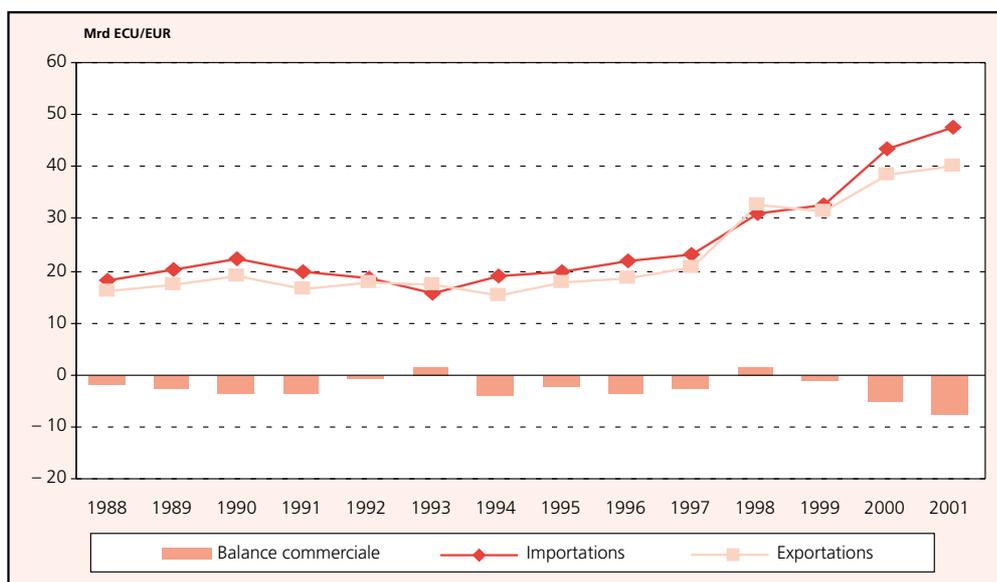
Graphique 16 — Commerce de l'UE avec les pays de l'OPEP, 1988-2001



ment par rapport aux années précédentes). Cette évolution résulte, pour l'essentiel, de l'inclusion de l'Afrique du Sud dans les chiffres du commerce

avec la zone ACP et de l'augmentation des prix du pétrole (le Nigeria et le Cameroun étant d'importants producteurs de pétrole).

Graphique 17 — Commerce de l'UE avec les pays ACP, 1988-2001



Encart F***De Lomé à Cotonou, les relations commerciales de l'UE avec les pays ACP***

En termes généraux, les États ACP sont un groupe d'anciennes colonies ayant droit à un traitement préférentiel en fonction de diverses dispositions communautaires. ACP est l'abréviation de «Afrique, Caraïbes et Pacifique». Les soixante-dix-neuf pays ⁽³⁾ faisant partie actuellement des États ACP représentent un total de plus de 500 millions d'habitants. La moitié du volume global de l'aide internationale aux pays en voie de développement est fournie par les citoyens de l'UE. 15 % de cette aide est gérée par la Commission européenne. Une grande part de celle-ci est gérée par la convention de Lomé, traité signé par la Communauté européenne et les États ACP au Togo, en 1975.

Le but des privilèges commerciaux non réciproques est d'accorder des franchises douanières — ou au moins des réductions — aux pays en voie de développement sur les biens manufacturés ou semi-manufacturés, les produits agricoles transformés, les textiles et des produits de l'agriculture. Le principe de coopération commerciale autorise l'entrée de biens manufacturés et de produits agricoles dans l'Union sans paiement de taxe ni limitation de quantités, pour autant que ces produits ne soient pas en concurrence avec ceux régis par la politique agricole commune. Il n'y a pas d'obligation réciproque pour les pays en voie de développement, qui sont seulement tenus d'appliquer la clause de la nation la plus favorisée et ne peuvent faire de discrimination entre pays de la Communauté. L'objectif est triple: accroître les revenus des exportations des pays en voie de développement, promouvoir l'industrialisation de ces pays et accélérer leur croissance économique. Le système a progressivement évolué pour inclure la possibilité d'octroyer des primes à but social ou écologique, des modulations de taxes reflé-

tant le caractère «sensible» des produits concernés et un mécanisme de progression pour encourager les pays les moins développés. De plus, des critères de sélection ont été appliqués, en particulier pour les pays plus industrialisés ou producteurs de pétrole qui n'avaient plus besoin du système.

Bien que cette politique ait contribué au succès commercial de certains pays, ses résultats globaux restent limités: la part de marché UE des pays ACP a diminué, passant d'environ 7 % en 1976 à 4 % en 2000. De plus, environ 70 % des exportations totales se concentrent sur seulement dix produits. L'accord de Cotonou (signé le 23 juin 2000) fournit un nouveau cadre de soutien des effets de renforcement mutuel de la coopération commerciale et de l'aide au développement. L'UE et les États ACP se sont accordés sur un processus destiné à instaurer de nouveaux accords commerciaux qui poursuivront la libéralisation des échanges entre les parties et élaboreront des dispositions dans les matières liées au commerce.

L'objectif de la coopération économique et commerciale est de promouvoir une intégration correcte et progressive des économies ACP dans l'économie mondiale, d'accroître les capacités de production, de ravitaillement et de commerce, de même que de créer un nouveau dynamisme commercial, d'encourager l'investissement et d'assurer une totale conformité avec les dispositions de l'Organisation mondiale du commerce. Un autre aspect important est l'amélioration des conditions de commerce entre l'UE et les pays les moins développés (trente-neuf d'entre eux font partie du groupe ACP). Cette opération se déroulera au cours des prochaines années, de sorte qu'en 2005 les pays exportateurs parmi les moins développés auront un libre accès au marché européen pour la plupart de leurs produits.

⁽³⁾ Cuba vient de rejoindre ce groupe mais ne bénéficie pas, ou pas encore, de toutes les dispositions particulières accordées aux États ACP.

Chapitre 2

Le commerce par produits

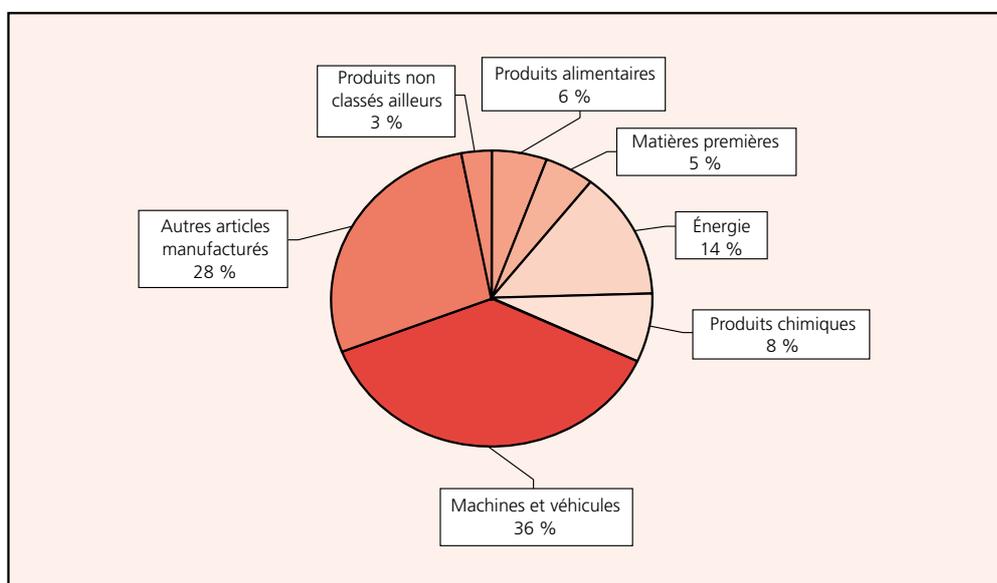
Les machines et véhicules en tête des exportations européennes...

Près de la moitié des exportations de l'Union européenne en 2001 était constituée de machines et d'équipements de transport et près d'un tiers d'autres produits manufacturés. Cela signifie qu'environ trois quarts des exportations européennes étaient des biens à forte valeur ajoutée, principalement assemblés ou construits dans l'UE. Le quart restant des exportations de 2001 se composait de produits chimiques, produits alimentaires,

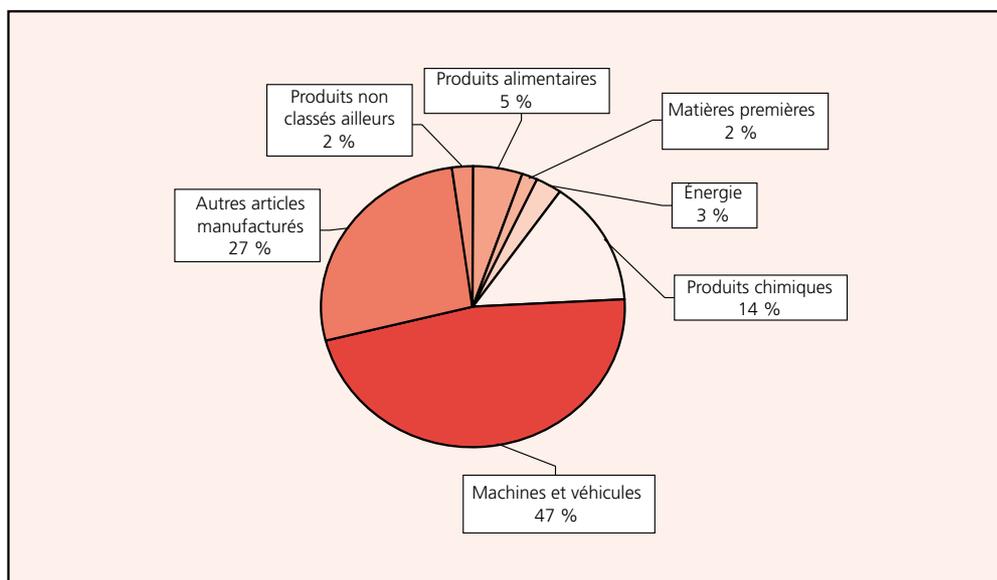
matières premières et énergie (voir graphique 18b). La décomposition par produit était différente du côté des importations: moins de machines, d'équipements de transport et de produits chimiques ont été achetés hors de l'UE en 2001. Au même moment, les produits énergétiques se montaient à environ 14 % des importations totales, une bien plus grande proportion que pour les exportations (voir graphique 18a).

Les graphiques 19a et 19b montrent comment la structure des importations et des exportations par grands groupes de produits décrits ci-dessus a évolué.

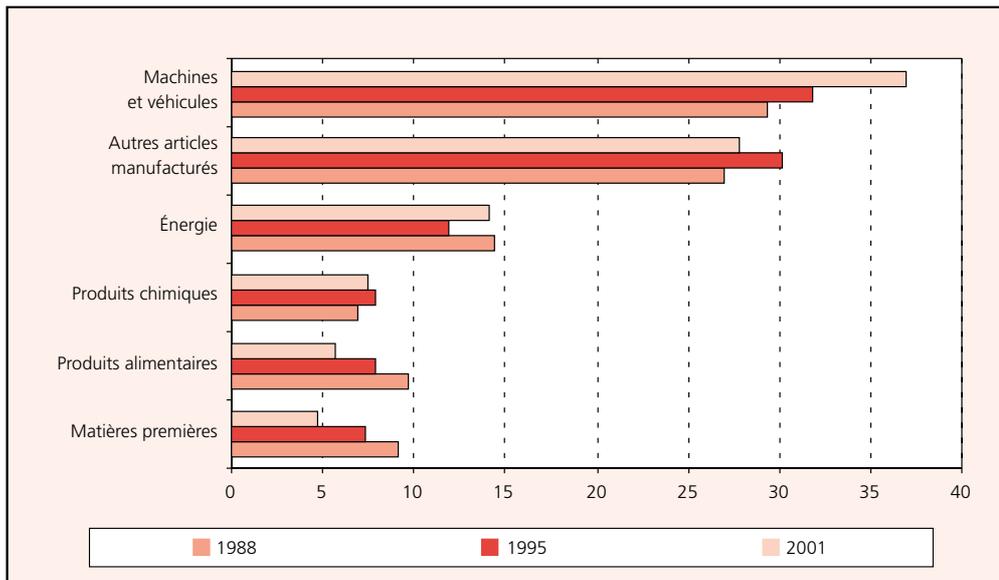
Graphique 18a — Importations de l'UE par groupes de produits, 2001



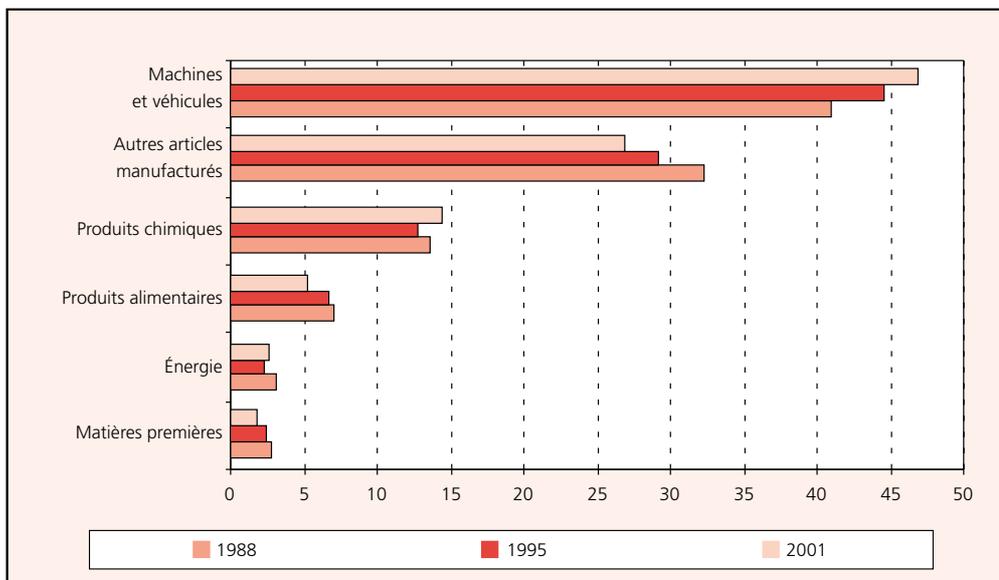
Graphique 18b — Exportations de l'UE par groupes de produits, 2001



Graphique 19a — Importations de l'UE par groupes de produits, en % du commerce total



Graphique 19b — Exportations de l'UE par groupes de produits, en % du commerce total



lué au fil du temps. En particulier, il y a eu une augmentation sensible de la part du commerce des machines et des véhicules, alors que la part des échanges de produits alimentaires et de matières premières était en baisse.

... avec l'industrie automobile comme porte-drapeau

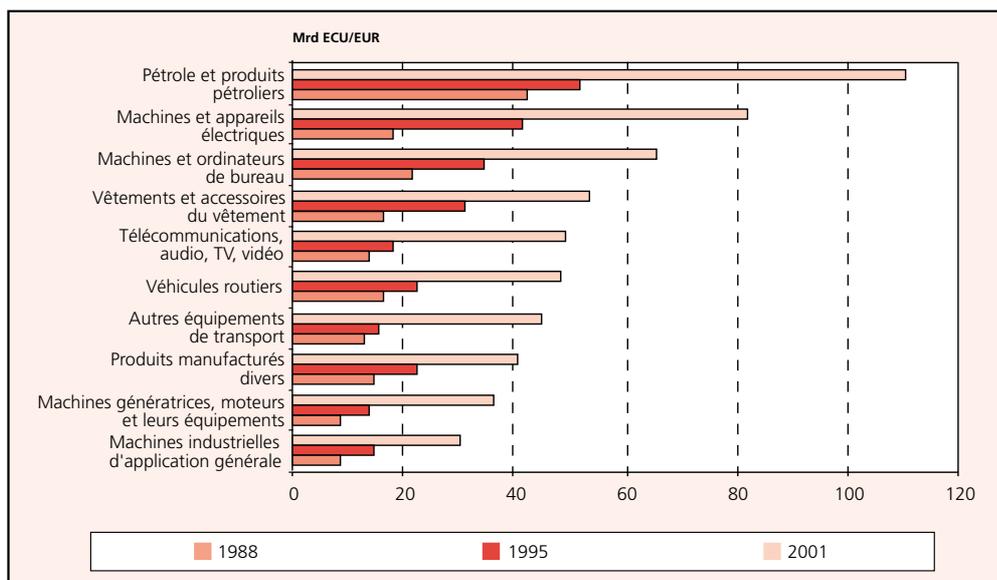
En regardant de manière plus attentive la décomposition par produits échangés (en termes de valeur), il en ressort quelques points intéressants (voir graphiques 20a et 20b). Par exemple, le porte-drapeau des industries exportatrices européennes est certainement l'industrie automobile, avec une prédominance des véhicules routiers. Les machines électriques constituaient la deuxième classe d'ex-

portations (et d'importations). Machines et outillage, plutôt destinés à un usage industriel (notamment les machines spécialisées et productrices d'énergie, une grosse part de ces dernières étant des moteurs d'avions), constituaient aussi un important groupe d'exportations. L'industrie pharmaceutique, suivie par la chimie organique et l'industrie des télécommunications, étaient d'autres piliers des exportations.

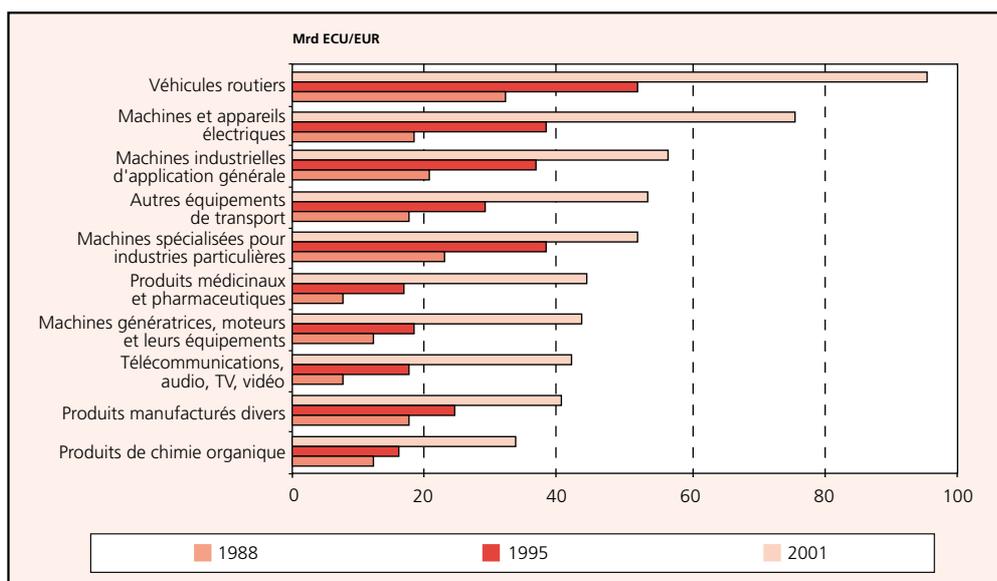
Importations importantes de matériel électrique et d'ordinateurs

Sur le plan des importations, l'UE a acquis des quantités importantes de pétrole et de produits pétroliers (la hausse des importations entre 1995 et 2001 était assez significative — voir graphique

Graphique 20a — Principales catégories de produits importés par l'UE



Graphique 20b — Principales catégories de produits exportés par l'UE

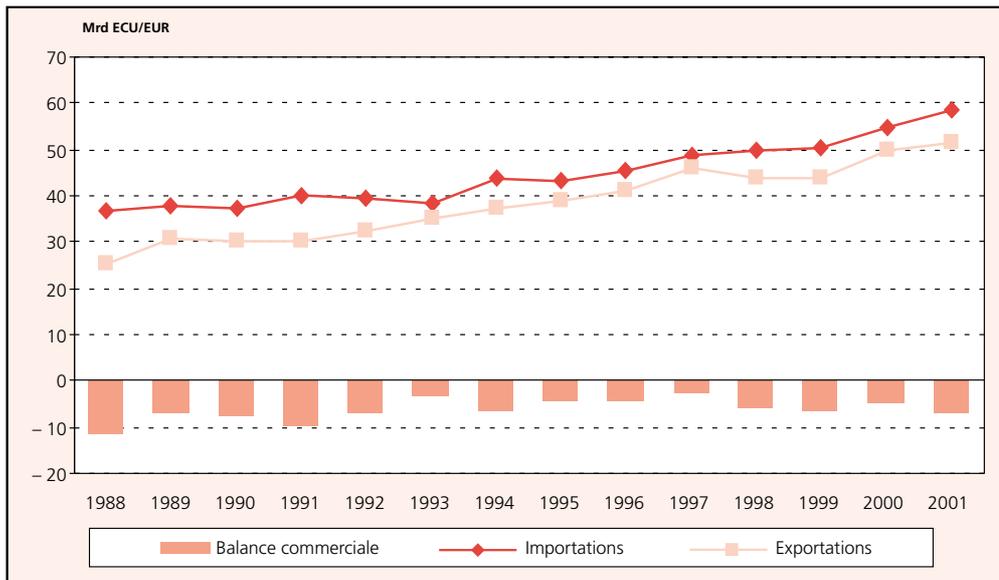


20a). D'autre part, alors que les exportations étaient dominées par des équipements mécaniques (voir graphique 20b), les importations étaient centrées sur l'habillement, les ordinateurs et les équipements de télécommunications. Ces deux derniers secteurs ont connu des taux de croissance importants entre 1995 et 2001, en partie à la suite de la demande de nouveau matériel électronique compatible avec le passage à l'an 2000 et à l'introduction de l'euro.

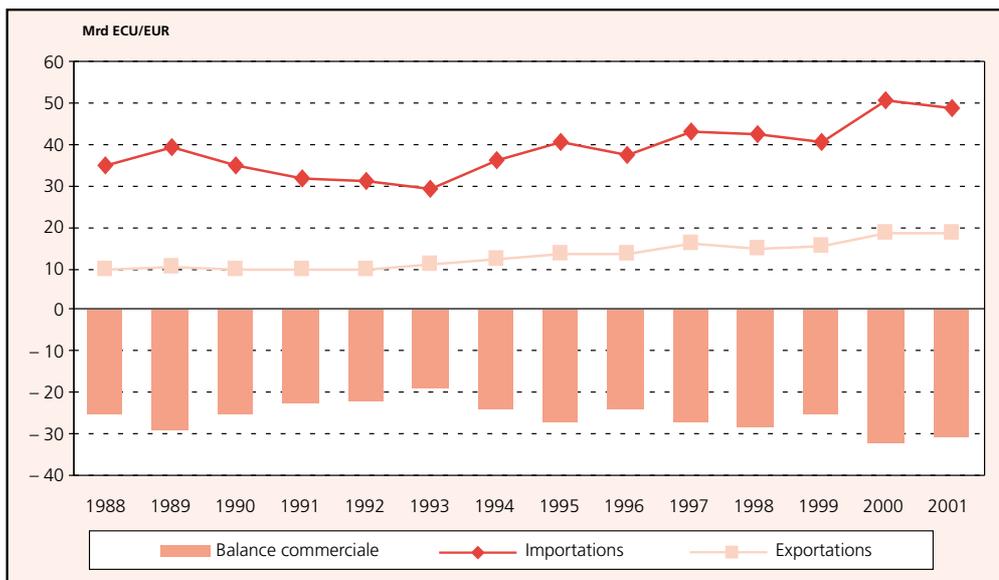
L'UE en déficit pour les produits alimentaires...

L'ensemble suivant de graphiques présente le commerce de l'UE par grands groupes de produits pendant la période 1988-2001. Le graphique 21 montre que l'UE a été un importateur net de produits alimentaires durant cette période. Le déficit commercial était plus marqué à la fin des années 80 et au début des années 90 que dans les années qui ont suivi, bien qu'il se soit encore accru vers la fin de la décennie et en 2001.

Graphique 21 — Commerce de l'UE par produit: produits alimentaires



Graphique 22 — Commerce de l'UE par produit: matières premières

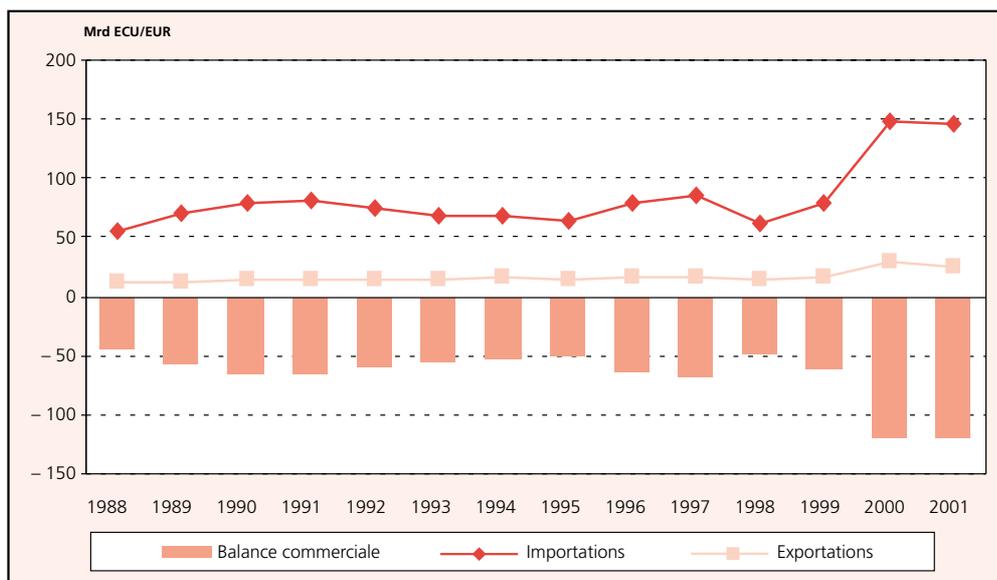


... ainsi que pour les matières premières et les produits énergétiques

De la même manière, un déficit persistait pour l'UE dans le commerce des matières premières (voir graphique 22), qui a atteint un pic de plus de 30 milliards d'euros en 2000 (et à peine moins en 2001). Cela reste vrai pour les produits énergétiques (voir graphique 23), pour lesquels le déficit a fluctué

entre 50 et 70 milliards d'euros pendant l'essentiel de la période, mais qui a pratiquement doublé en 2000 et 2001 en raison des prix plus élevés du pétrole brut. La valeur des exportations est demeurée plus ou moins constante pendant toute la période de référence. Les importations ont varié légèrement plus, avant de monter en flèche en 2000.

Graphique 23 — Commerce de l'UE par produit: énergie

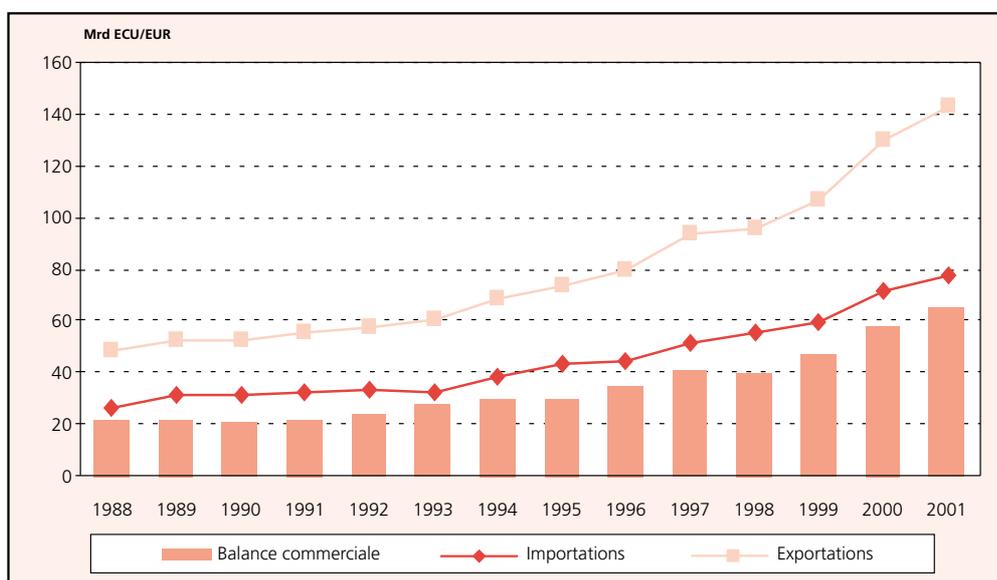


L'industrie chimique est un point fort de l'UE tout au long de la dernière décennie...

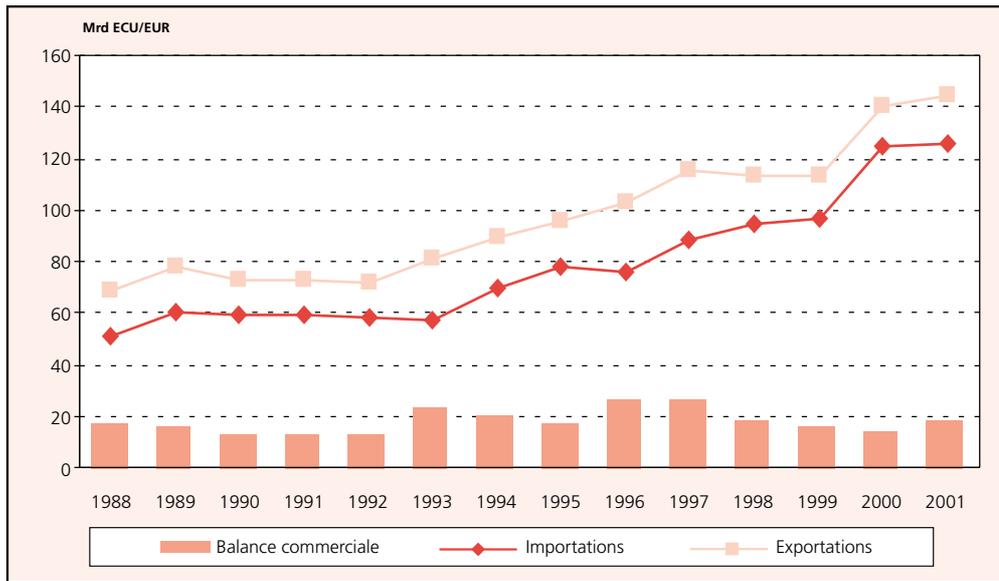
Comme l'indique le graphique 24, l'UE a réalisé un excédent durant la période 1988-2001 dans le secteur des produits chimiques. Cet excédent s'est élevé à environ 20 milliards d'euros entre 1988 et 1992, a dépassé le cap des 30 milliards entre 1993 et 1996 et a atteint environ 40 milliards d'euros en 1997 et 1998. Cette tendance s'est confirmée durant les trois dernières années, puisque l'excédent a encore augmenté fortement, atteignant pratiquement 65 milliards d'euros en 2001.

Le graphique 25 montre la progression du commerce de l'UE en biens manufacturés intermédiaires. Il s'agit principalement de simples produits manufacturés, à partir de matières premières comme le cuir, le caoutchouc, le bois, les fibres textiles, le métal, etc. On remarque que l'Union a réalisé un excédent sur le commerce de ces biens entre 1988 et 2001. Cet excédent a été particulièrement marqué entre 1993 et 1997, mais il a décliné ensuite quand l'augmentation des exportations s'est ralentie quelque peu. Néanmoins, tant les exportations que les importations sont reparties à la hausse en 2000. En 2001, seuls les niveaux totaux des échanges étaient relativement consolidés.

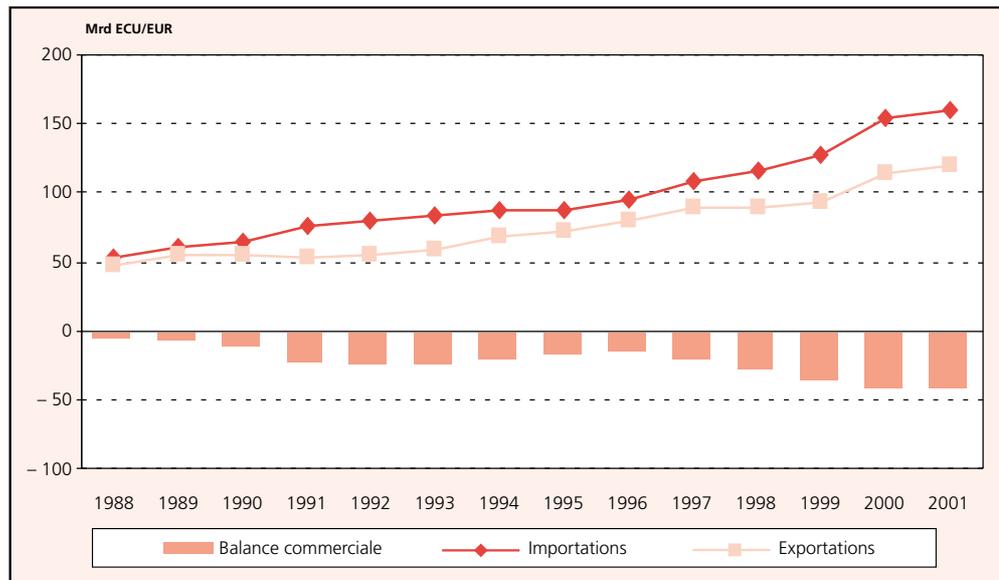
Graphique 24 — Commerce de l'UE par produit: produits chimiques



Graphique 25 — Commerce de l'UE par produit: articles manufacturés classés selon la matière



Graphique 26 — Commerce de l'UE par produit: articles manufacturés divers



Le graphique 26 montre l'évolution du commerce européen pour les autres biens manufacturés. En général, il s'agit de biens plus élaborés que ceux dont il était question ci-dessus. Ce sont par exemple les vêtements et accessoires d'habillement, les chaussures ou le mobilier. Dans ce cas-ci, un déficit commercial persistant existait. Il a encore augmenté à partir de 1996. Dans certaines li-

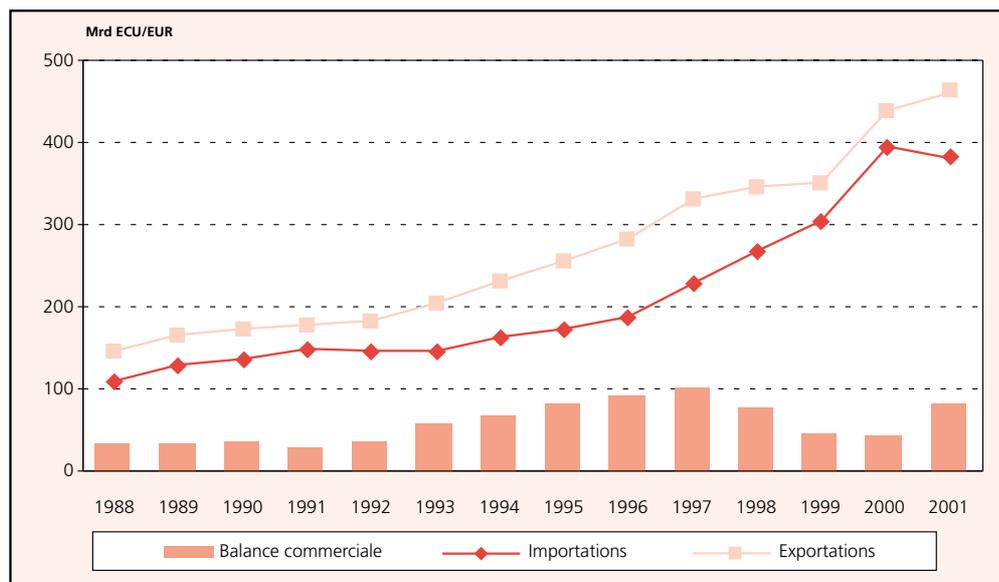
mites, l'UE a exporté des biens manufacturés rudimentaires, qui étaient finis à l'étranger et réimportés ensuite — il s'agit d'une tendance de plus en plus marquée à «exporter» la partie du processus de production la plus consommatrice en main-d'œuvre vers des pays où celle-ci est peu coûteuse. Ce mécanisme est particulièrement évident dans l'industrie du vêtement.

... tout comme les machines et les véhicules

Comme indiqué plus haut, le commerce des machines et des véhicules a constitué l'un des points forts de l'activité commerciale de l'UE pendant la dernière décennie. Pendant la période indiquée dans le graphique 27, un excédent s'est dégagé par rapport au reste du monde. Jusqu'en 1992, cet ex-

cédent est resté entre 30 et 40 milliards d'euros (et même légèrement moins en 1991), puis il a augmenté jusqu'à plus de 100 milliards d'euros en 1997. Les années suivantes, il a à nouveau baissé pour rejoindre à peu près son niveau d'avant 1993. Le commerce a toutefois augmenté nettement entre 1988 et 2000 — la valeur des exportations et des importations a pratiquement triplé — et l'excédent commercial doublait encore en 2001.

Graphique 27 — Commerce de l'UE par produit: machines et véhicules



Chapitre 3

Le commerce intra-Union européenne

Croissance continue des échanges entre les États membres

Les échanges entre les pays membres de l'Union européenne ont été considérables. Le graphique 28 montre l'évolution du commerce intracommunautaire entre 1988 et 2001. La valeur totale des marchandises échangées a augmenté de manière remarquable au cours de cette période, la valeur des importations et des exportations étant sensiblement égales. Logiquement, les importations d'un pays devraient correspondre aux exportations d'un autre, comme expliqué dans le chapitre 1. Cependant, le graphique 28 montre que cette équation ne se réalise pas dans la pratique.

Comme mentionné au chapitre 1, ces différences dans les statistiques commerciales sont la conséquence des différents systèmes statistiques. En ce qui concerne les statistiques d'échanges intracommunautaires, un problème particulier est apparu en 1993 avec l'introduction du marché unique de l'UE. Le marché unique signifiait l'abolition des barrières douanières et, par conséquent, la disparition de la source traditionnelle des statistiques commerciales. Le graphique 28 montre clairement une rupture de

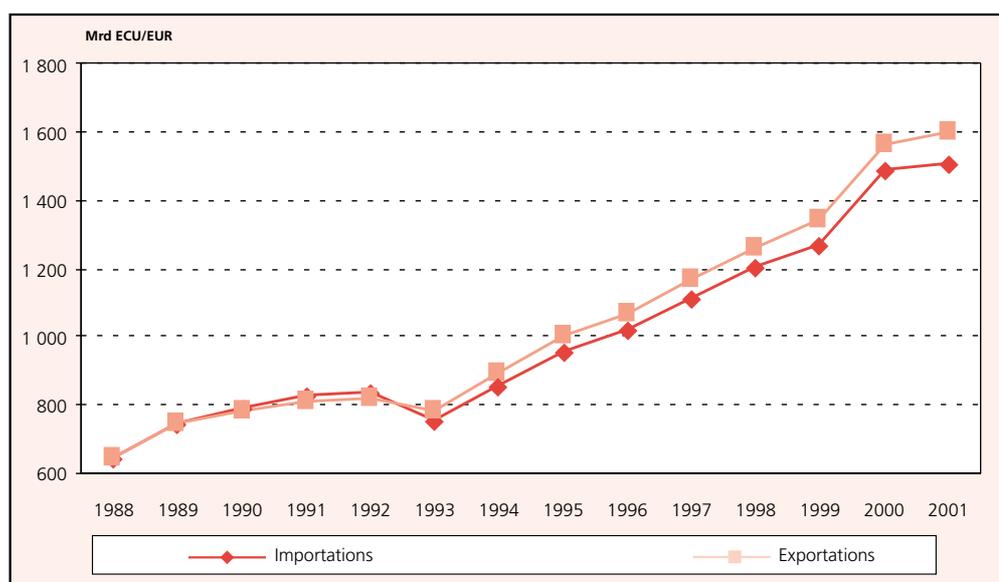
tendance pour cette année et une asymétrie entre les exportations et les importations depuis.

La nouvelle méthode de collecte des informations requiert des entreprises la fourniture de déclarations mensuelles (les «formulaires Intrastat») à partir desquelles les données statistiques sont compilées. De plus, les seuils statistiques sous lesquels ces déclarations ne sont pas obligatoires ont influé sur les résultats, affectant plus la couverture des données à l'importation qu'à l'exportation (voir encart G).

Un commerce intra-UE toujours prépondérant

Le tableau 29 montre la part des échanges intra-UE par rapport au total du commerce de l'Union et met en évidence l'importance relative des échanges entre les États membres en regard de leur commerce avec le reste du monde. On notera que les importations et les exportations intra-UE ont dépassé 60 % des échanges totaux pendant la période 1988-2001, sauf pour les importations en 2000 et 2001. Ce fait est dû à la flambée des prix du pétrole et à son impact sur la valeur des importations extracommunautaires.

Graphique 28 — Commerce intra-UE, 1988-2001



Encart G**Les méthodes d'élaboration des statistiques du commerce extérieur de l'UE**

La création de l'Union européenne et la suppression des formalités douanières intérieures ont entraîné des modifications dans la méthode de collecte de l'information statistique sur le commerce extérieur de l'UE et de ses États membres. Depuis le 1^{er} janvier 1993, qui marque l'achèvement du marché unique et l'abolition des contrôles aux frontières intérieures, les données de commerce de l'UE sont collectées à partir de deux systèmes distincts, Extrastat et Intrastat, respectivement pour les échanges entre les pays membres et les pays tiers et ceux entre pays membres uniquement.

Les données Extrastat sont collectées par les administrations des douanes à l'aide du document administratif unique (DAU), rempli par les importateurs et les exportateurs. La statistique du commerce extra-UE comptabilise les biens mobiliers échangés par l'Union européenne avec des pays non membres. Précisément, les importations de l'UE recensent les biens en provenance de pays tiers qui sont soit destinés à être consommés dans l'UE, y compris les réimportations (perfectionnement passif), soit destinés à un perfectionnement actif, c'est-à-dire une ouvraison, transformation ou réparation, en vue d'une exportation future. Dans l'autre sens, sont inclus dans les exportations de l'Union les biens sortant définitivement du territoire, y compris à la suite d'un perfectionnement actif, et ceux liés à un trafic de perfectionnement passif, à savoir ceux quittant le territoire pour être ouverts, transformés ou réparés en vue d'une importation ultérieure. En revanche, les données du commerce extérieur de l'UE ne prennent pas en considération les informations relatives aux flux des biens en transit, en entre-

posage et en admission temporaire, tels que les produits utilisés lors des essais, des foires, des expositions temporaires, etc.

Globalement, le champ couvert par les statistiques des échanges extra-UE est conforme à la méthode de comptabilisation du commerce dit «spécial». À cet égard, elle se distingue de la méthode du commerce dit «général» utilisée par des pays tels que les États-Unis et le Japon, qui comptabilise tous les flux entrants et sortants, y compris ceux entrant et sortant d'un entrepôt douanier.

La statistique du commerce intra-UE n'est pas construite suivant la méthode du commerce extra-UE. Intrastat, le nouveau système de collecte des statistiques relatives au commerce intracommunautaire, permet de collecter les informations directement auprès des entreprises. La statistique du commerce intra-UE n'est pas formellement fondée sur les systèmes de commerce général ou spécial qui font directement référence à des procédures douanières. Néanmoins, en raison de la couverture des échanges qu'il suppose, Intrastat est proche du système du commerce général. En effet, la statistique du commerce intra-UE comptabilise tous les biens échangés entre les États membres, à l'exclusion des biens en transit.

Outre une approche méthodologique différente, la comptabilisation de deux types de flux ne repose pas sur des principes homogènes et identiques. Ainsi, la statistique du commerce extra-UE n'inclut pas les importations et les exportations dont la valeur ou la masse nette sont inférieures à un seuil statistique. Les seuils statistiques sont fixés par les États membres mais sont soumis à des critères de qualité définis par la réglementation communautaire.

Tableau 29 — Part du commerce intra-UE dans le commerce total

	Commerce intra-UE		Commerce extra-UE		Part du commerce intra-UE	
	(Mrd ECU/EUR)				(%)	
	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations
1988	645,7	645,0	372,2	348,6	63,4	64,9
1989	745,2	745,6	431,4	395,7	63,3	65,3
1990	788,0	779,4	442,9	396,2	64,0	66,3
1991	825,5	808,8	473,1	403,9	63,6	66,7
1992	838,6	818,3	465,4	415,3	64,3	66,3
1993	756,6	787,6	464,7	468,1	61,9	62,7
1994	856,8	893,1	514,3	523,8	62,5	63,0
1995	954,5	1 000,3	545,3	573,3	63,6	63,6
1996	1 021,7	1 069,0	581,0	626,3	63,7	63,1
1997	1 110,3	1 165,1	672,6	721,1	62,3	61,8
1998	1 207,1	1 258,9	710,5	733,4	62,9	63,2
1999	1 271,0	1 338,0	779,8	760,2	62,0	63,8
2000	1 487,0	1 565,0	1 033,4	942,0	59,0	62,4
2001	1 506,8	1 594,9	1 028,0	985,3	59,4	61,8

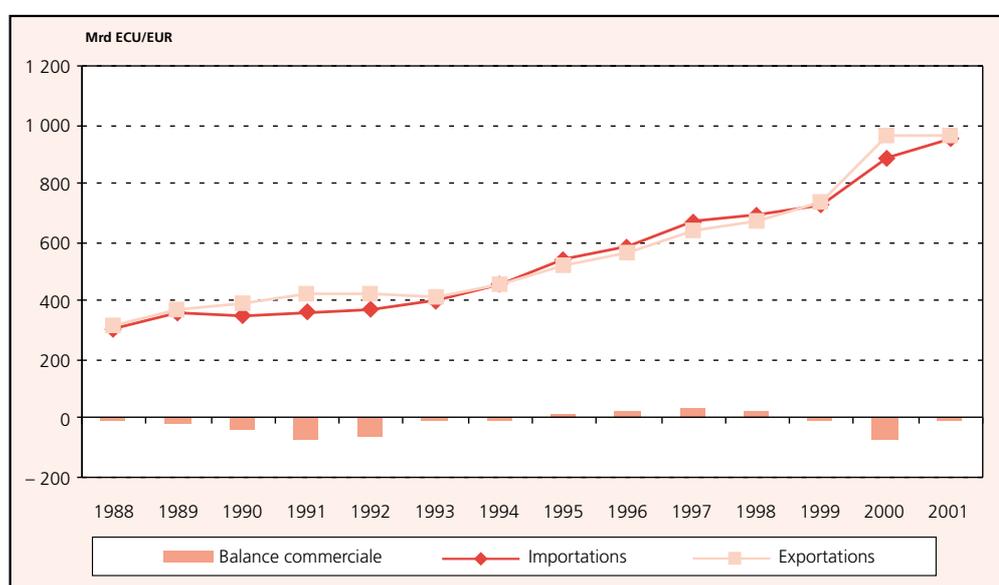
Chapitre 4

Le commerce de la zone euro

Le taux de croissance moyen du PIB dans la zone euro a été de 1,5 % pour la période 1992-1997, mais il a augmenté fortement dans les années qui ont suivi, avec une moyenne de 2,9 % pour la période 1998-2001, bien que ce taux de croissance soit redescendu à un plus faible niveau dans le courant de 2001, à 1,5 %. Toutefois, cette moyenne a masqué d'importantes fluctuations d'une année à l'autre, par exemple un point bas de 1,9 % au pre-

mier trimestre de 1999 et un point haut de 4,8 % au premier trimestre de 2000. Ces variations rapides de croissance économique dans la zone euro au cours de ces dernières années reflètent les conditions changeantes de la demande globale. L'évolution de la balance commerciale résulte principalement de la conjugaison des évolutions de la demande, du taux de change de l'euro et des prix moyens des biens échangés.

Graphique 30 — Commerce de la zone euro, 1988-2001



Déficit commercial dans la zone euro durant une grande partie de la dernière décennie...

À l'instar de celle de l'UE, la balance commerciale de la zone euro [à douze pays membres ⁽⁶⁾] présente un profil en trois périodes distinctes (voir graphique 30). La première, allant de 1988 à 1994, se caractérise par un solde négatif permanent qui atteint son maximum en 1991 avec un peu plus de 72 milliards d'euros de déficit. La deuxième période, couvrant les années 1995 à 1998, montre, à l'inverse de la précédente, une position excédentaire d'un montant moyen de presque 25 milliards d'euros. Les trois dernières années étudiées laissent apparaître à nouveau des soldes déficitaires, l'année 2000 présentant même un des déficits les plus élevés pour la période 1988-2001. Pour une large

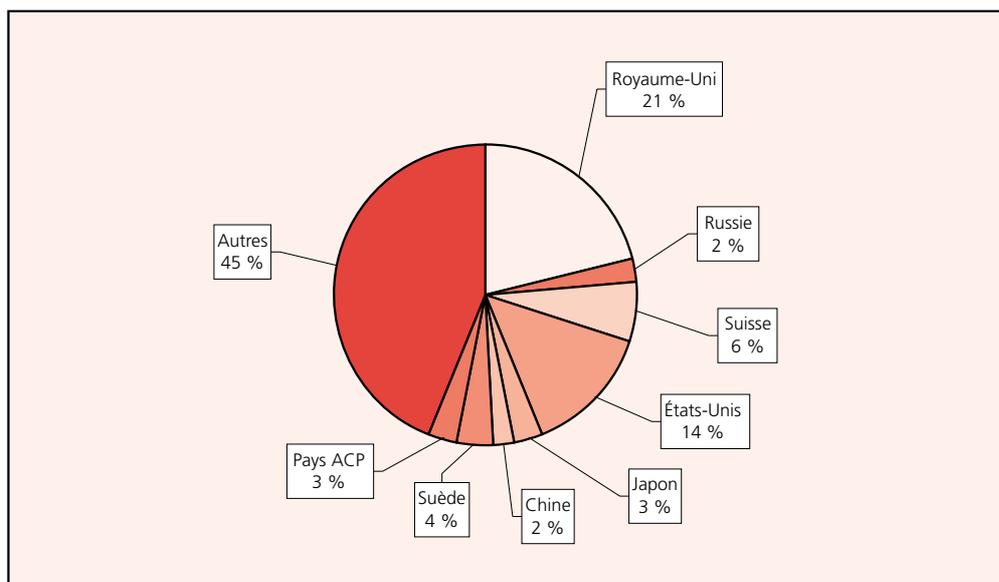
part, le retour des déficits au cours de ces dernières années est imputable à la croissance de la valeur des importations énergétiques. Elles comptent pour environ 85 % dans la montée du déficit constaté. À l'exclusion des années 1991, 1992 et 1998, les déficits ou excédents de la zone euro sont toujours inférieurs à ceux de l'UE. Autrement dit, les fluctuations de la balance commerciale sont plus soulignées dans l'UE que dans la zone euro.

... avec une zone euro exportant plus que l'UE

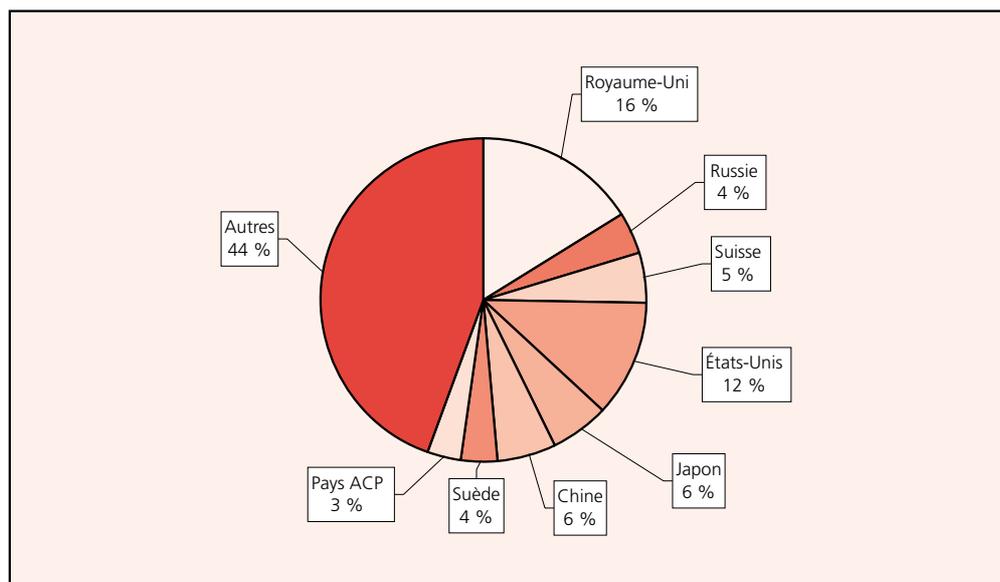
Tout au long de la période étudiée, la zone euro a exporté davantage de biens que l'Union européenne mais en a importé généralement moins, ce qui explique des déficits commerciaux moins élevés, voire des excédents.

(6) Pays membres de la zone euro: Belgique, Allemagne, Grèce (depuis 2001), Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Portugal et Finlande.

Graphique 31a — Parts des principaux pays partenaires dans les exportations de la zone euro, 2001



Graphique 31b — Parts des principaux pays partenaires dans les importations de la zone euro, 2001



Le Royaume-Uni, premier partenaire commercial

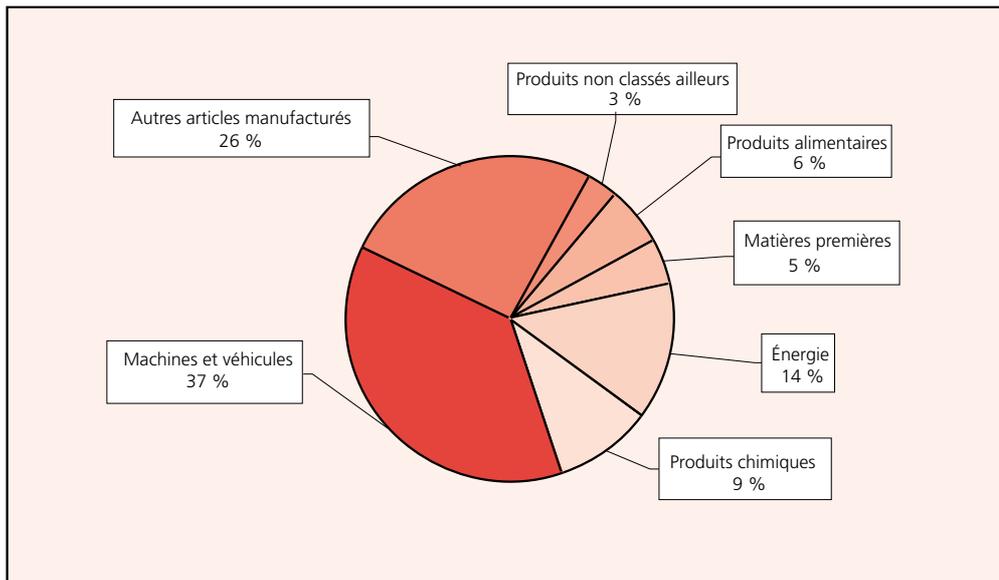
Le partenaire commercial le plus important de la zone euro en 2001 a été le Royaume-Uni, suivi par les États-Unis (voir graphiques 31a et 31b). 16 % des importations provenaient du Royaume-Uni et 12 % des États-Unis. Les autres partenaires importants à l'importation étaient la Chine, le Japon, la Suisse, la Russie et la Suède. Concernant les exportations, plus d'un cinquième de celles-ci étaient destinées au marché britannique. 14 % des exportations ont été expédiées vers les États-Unis tandis que le Japon, la Suède et la Suisse achetaient des quantités assez importantes de marchandises de la zone euro. De plus, deux des pays candidats à l'Europe (la

Pologne et la République tchèque) ont figuré parmi les principales destinations d'exportations.

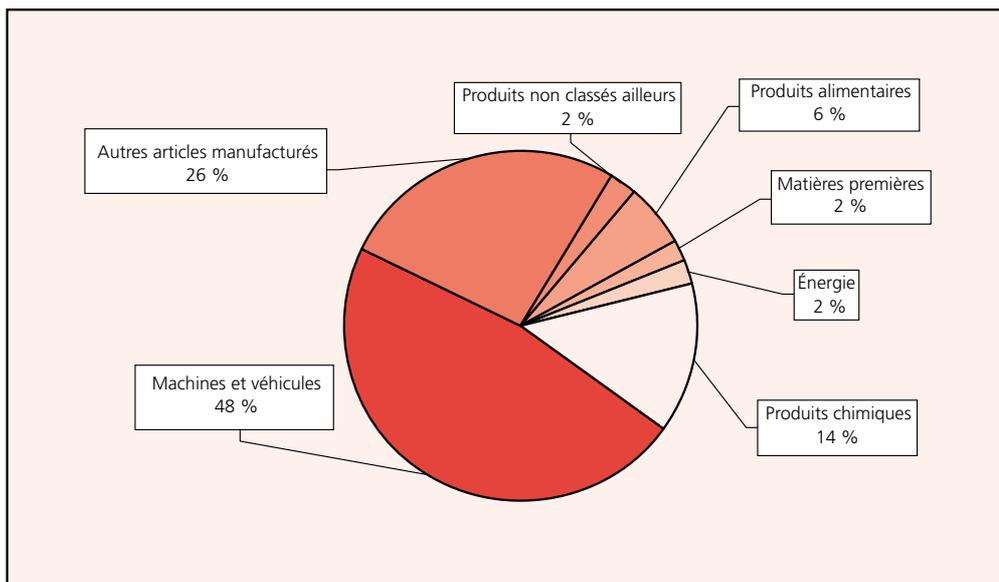
Une configuration par produits semblable à celle de l'UE

La configuration des échanges commerciaux de la zone euro en termes de produit est semblable à celle de l'UE (comparer les graphiques 18a/18b et 32a/32b). Près de 50 % des exportations de la zone euro étaient des produits manufacturés et des véhicules (proportion proche de l'ensemble de l'UE), tandis que 25 % consistaient en d'«autres produits manufacturés». Le dernier quart des exportations en 2001 était composé de produits chimiques et alimentaires ainsi que de matières premières et

Graphique 32a — Importations de la zone euro par groupes de produits, 2001



Graphique 32b — Exportations de la zone euro par groupes de produits, 2001



d'énergie. Cette répartition est légèrement différente de celle constatée pour les importations, étant donné que l'achat de machines et véhicules hors zone euro a été moindre en 2001 (37 %). Dans le même temps, les produits de l'énergie représentaient 14 % des importations, soit considérablement plus que leur proportion dans les exportations (2 %).

Les échanges entre les États membres de la zone euro diminuent...

Comme pour l'UE dans son ensemble, les échanges intra-zone euro (voir graphique 33) montrent clairement une rupture de tendance en 1993 — l'année où Intrade fut introduit — et, depuis lors, une

certaine divergence entre les exportations et les importations. Toutefois, et même s'il va croissant, le déséquilibre des flux intra-zone euro est beaucoup moins prononcé, en valeur, que celui enregistré dans le cas de l'intra-UE. De même, il représente, sur la période, entre 4 % et 6 % des flux entre les États membres de l'Union économique et monétaire. Le tableau 34 montre la part des échanges intra-zone euro en pourcentage des échanges totaux de la zone euro, indiquant ainsi l'importance relative des échanges entre les membres de la zone euro en regard de leurs échanges avec le reste du monde. On peut voir que les importations et les exportations intra-zone euro sont en moyenne supérieures à 50 % des échanges totaux pendant la

Graphique 33 — Commerce intra-zone euro, 1988-2001

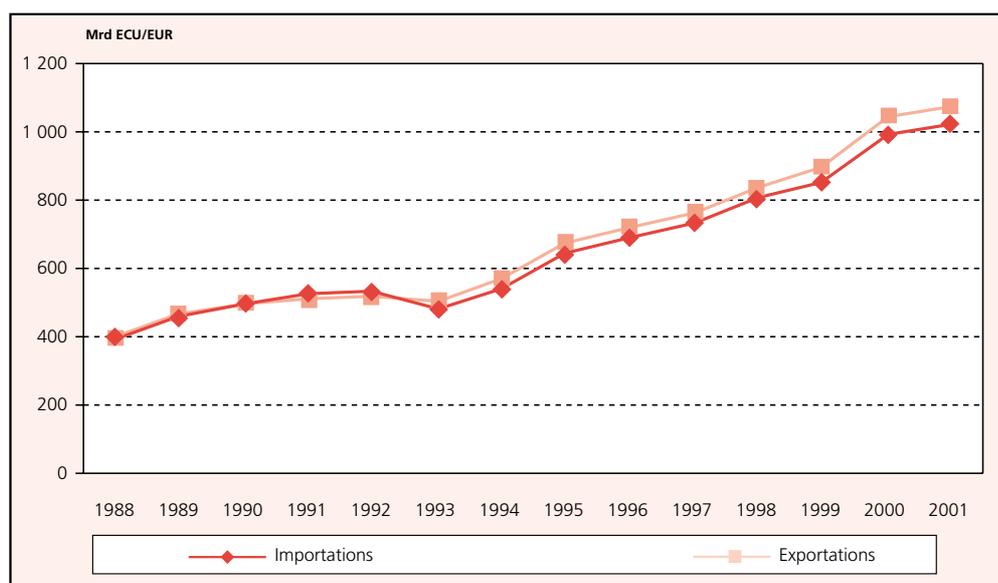


Tableau 34 — Part du commerce intra-zone euro dans le commerce total

	Commerce intra-zone euro		Commerce extra-zone euro		Part du commerce intra-zone euro	
	(Mrd ECU/EUR)				(%)	
	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations
1988	420,2	419,2	360,6	381,1	53,8	52,4
1989	488,3	488,8	426,0	435,5	53,4	52,9
1990	525,7	517,9	445,6	434,6	54,1	54,4
1991	561,4	545,3	483,5	439,5	53,7	55,4
1992	571,1	552,7	478,0	454,4	54,4	54,9
1993	500,5	522,6	460,0	496,1	52,1	51,3
1994	564,1	591,2	517,8	558,3	52,1	51,4
1995	632,0	664,2	558,8	618,6	53,1	51,8
1996	673,8	705,7	592,0	669,3	53,2	51,3
1997	715,4	749,9	675,1	762,7	51,4	49,6
1998	789,9	821,9	711,4	797,1	52,6	50,8
1999	828,9	872,8	781,2	832,8	51,5	51,2
2000	973,8	1 020,0	1 014,0	1 016,2	49,0	50,1
2001	1 000,8	1 046,0	1 009,6	1 076,2	49,8	49,3

période 1988-2001, mais que leur part dans le commerce total tend à baisser. Ces proportions sont légèrement inférieures à celles constatées pour l'ensemble de l'UE, où les échanges intra-UE représentent une part de 60 % pour la plus large partie de la période (voir tableau 29). Cette différence s'explique par l'importance du Royaume-Uni comme partenaire de la zone euro.

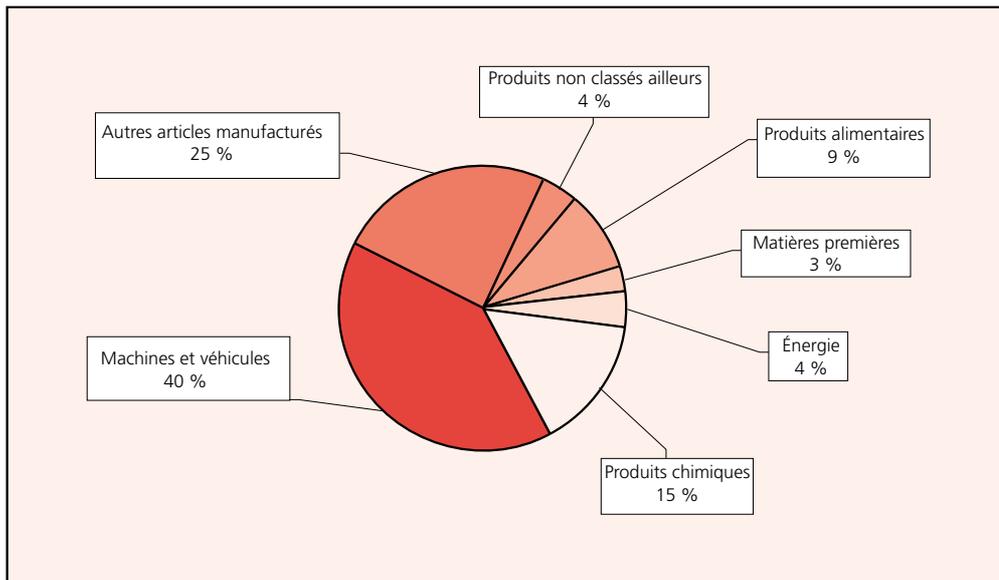
Le graphique 35 montre que la structure des échanges entre pays de la zone euro a été assez différente de celle de la zone euro avec le reste du monde (voir également graphique 32). Par exemple, environ 65 % des exportations intra-zone euro consistaient en machines, véhicules et autres produits manufacturés (contre 75 % pour les exportations extra-zone euro) alors que les 35 % restants des exportations en 2001 étaient composés

de produits chimiques et alimentaires ainsi que de matières premières et d'énergie (contre 25 % pour les exportations extra-zone euro).

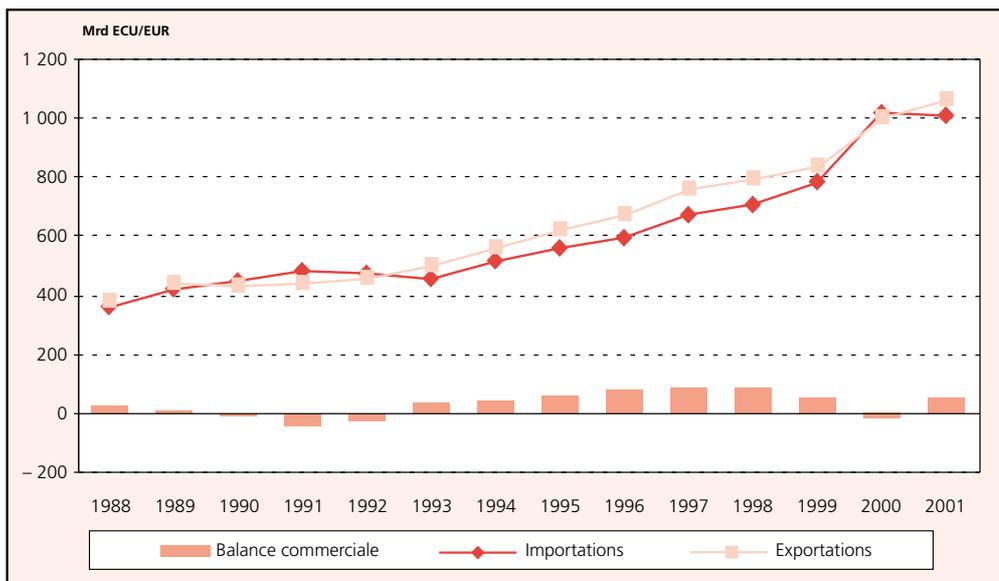
... alors que l'entrée de la Grèce a un impact négatif sur la balance commerciale

L'entrée de la Grèce dans la zone euro en janvier 2001 a conduit à réviser les séries statistiques de la zone euro afin d'y inclure ce nouvel État membre. Une implication de cette modification est que, pour certaines années, la zone euro à douze — incluant la Grèce — présente plus souvent un déficit commercial, par exemple pour les années 1993, 1994, 1999 et 2001 (voir graphiques 36 et 30).

Graphique 35 — Exportations intra-zone euro par groupes de produits, 2001



Graphique 36 — Commerce de la zone euro excluant la Grèce, 1988-2001



Chapitre 5

Les échanges commerciaux de l'Union européenne avec les pays candidats

En 1998, l'UE a officiellement lancé le processus de l'élargissement avec treize pays candidats, l'adhésion étant fixée à mai 2004 pour dix d'entre eux. Ce processus d'élargissement de l'UE s'est traduit, en termes commerciaux, par un rapide développement des échanges de l'Union avec lesdits pays candidats. Dominées de part et d'autre par les grandes économies, les relations entre les zones se caractérisent par une modification de la composition des échanges marquée par une régression de la part des produits primaires au profit des biens manufacturés et, singulièrement, des machines et des équipements de transport.

Des relations commerciales accrues...

Au cours de la seconde moitié de la décennie passée, le commerce extérieur de l'UE avec les pays candidats, considérés comme un groupe, a progressé plus vite que les échanges totaux de l'Union. Aussi, la part des pays candidats dans les échanges de l'Union est-elle passée de 11 % en 1995 à plus de 14 % en 2001. Cette progression est plus marquée pour les exportations que pour les importations. Entre 1995 et 2001, la part des pays candidats est passée pour les premiers types de flux de 12 % à 15 % alors que, dans les seconds, elle a progressé de 10 % à 13 %.

Graphique 37 — Part des pays candidats dans le commerce de l'UE, 1995-2001

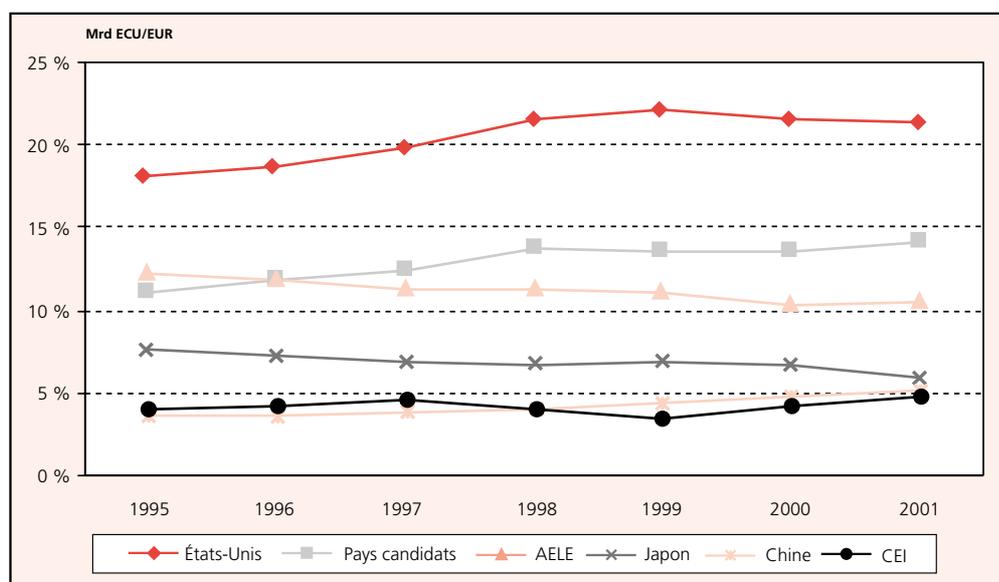


Tableau 38 — Commerce de l'UE avec les 13 pays candidats

	Importations					Exportations					Solde
	Part		Variation		Mrd EUR	Part		Variation		Mrd EUR	Mrd EUR
	1995	2001	01/00	01/95	2001	1995	2001	01/00	01/95	2001	2001
Pologne	22 %	20 %	14 %	14 %	26,5	22 %	23 %	5 %	15 %	35,5	9,0
Rép. tchèque	16 %	19 %	16 %	19 %	25,0	16 %	18 %	14 %	15 %	27,4	2,4
Hongrie	14 %	18 %	10 %	21 %	24,3	12 %	16 %	3 %	18 %	23,7	-0,5
Turquie	17 %	15 %	15 %	14 %	20,2	19 %	13 %	-33 %	7 %	20,2	0,0
Roumanie	6 %	7 %	22 %	18 %	9,4	5 %	7 %	20 %	18 %	10,5	1,1
Slovaquie	6 %	6 %	17 %	18 %	8,1	5 %	5 %	20 %	16 %	7,9	-0,2
Slovénie	8 %	5 %	5 %	8 %	6,6	7 %	6 %	4 %	8 %	8,4	1,9
Bulgarie	3 %	3 %	13 %	11 %	3,5	3 %	3 %	23 %	12 %	4,0	0,5
Estonie	2 %	2 %	-5 %	23 %	3,0	2 %	2 %	-5 %	14 %	3,0	0,0
Lituanie	2 %	2 %	21 %	18 %	2,6	1 %	2 %	31 %	22 %	3,4	0,8
Lettonie	2 %	1 %	2 %	10 %	1,9	1 %	2 %	20 %	17 %	2,4	0,5
Malte	2 %	1 %	11 %	1 %	1,2	3 %	2 %	-11 %	4 %	2,5	1,3
Chypre	1 %	1 %	-5 %	4 %	1,0	3 %	2 %	-6 %	7 %	2,9	2,0
Total	100 %	100 %	13 %	16 %	133,2	100 %	100 %	0 %	14 %	151,9	18,7

traditionnels de l'UE ayant le plus souffert de cette évolution sont le Japon et les pays de l'AELE, qui ont vu se réduire, sur la période, leur participation à la fois dans les exportations et dans les importations de l'UE (voir graphique 37).

... de plus en plus dominées par les grands pays

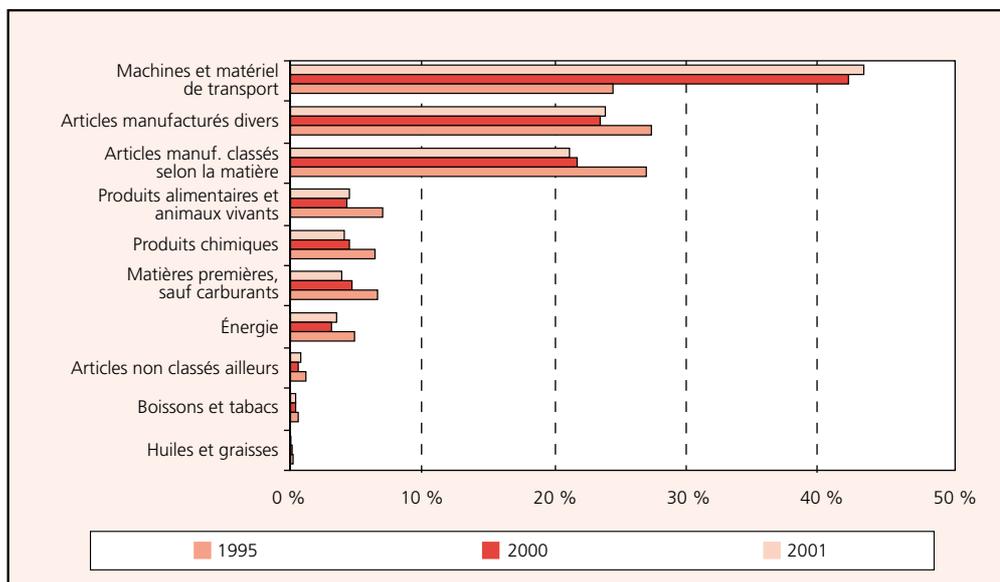
Les échanges de l'Union avec les treize pays candidats sont, pour une large part, structurés par les relations avec les quatre plus grands pays en termes de PIB et de population: la Pologne, la République tchèque, la Hongrie et la Turquie (voir tableau 38). Ces derniers expliquent une proportion importante

et croissante des flux: 68 % en 1995 et 72 % en 2001 pour les importations et respectivement 69 % et 70 % pour les exportations de l'UE avec l'ensemble des pays candidats. Toutefois, la Turquie est le seul des quatre pays à voir sa participation dans le commerce de l'UE décroître. Alors qu'elle était en 1995 le deuxième partenaire le plus important, elle se place en 2001 à la quatrième place ⁽⁷⁾.

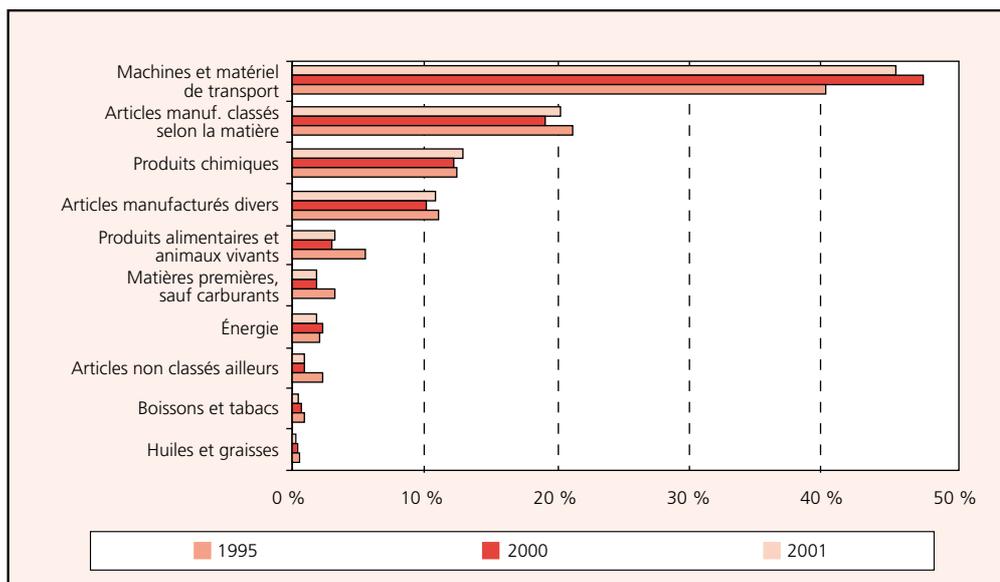
Une progression nette des échanges de machines et de matériels de transport

La composition des flux entre les deux groupes de pays est marquée par une diminution de la proportion des produits du secteur primaire. Les importa-

Graphique 39a — Structure des importations de l'UE



Graphique 39b — Structure des exportations de l'UE



⁽⁷⁾ Une évolution plus marquée pour la part de ce pays dans les importations de l'UE. Du côté des exportations, le recul de la Turquie date de 2001. Elle occupait encore la deuxième position en 2000. Elle reflète au moins pour partie les effets de la crise financière qui a secoué la Turquie à partir de février 2001.

tions de l'UE sont passées de 13,4 % du total en 1995 à 8 % en 2001 pendant que les exportations ont diminué de 10 % à 6 % entre les mêmes dates. Si les flux de produits industriels enregistrent une évolution inverse, celle-ci résulte avant tout de la nette progression des échanges de machines et de véhicules de transport, surtout du côté des importations de l'UE. La part de ces dernières a presque doublé entre 1995 et 2001. Par rapport au total des importations de l'UE en provenance des pays candidats, elle est passée de 23 % à 41 % (voir graphiques 39a et 39b). À l'inverse, les importations de produits chimiques et autres produits manufacturés (de base et divers) voient leur part se réduire, passant au cours de la période respectivement de 6 % à 4 % et de 51 % à 42 %. Une tendance similaire, bien que moins marquée, peut être relevée pour les exportations de l'UE vers ces partenaires. Les machines et véhicules de transport représentent un pourcentage croissant des exportations européennes (40 % en 1995 et 45 % en 2001), tandis que les proportions des autres produits manufacturés demeurent constantes sur la période: autour de 12 % pour les produits chimiques et de 20 % et 10,5 %, respectivement, pour les autres produits manufacturés (de base et divers).

L'UE déficitaire dans les produits primaires

Tout au long des années étudiées, l'UE enregistre un excédent commercial avec les pays candidats. Ce dernier est relativement stable sur la période 1996-2000. En 2001, l'excédent retrouve un mon-

tant équivalant à celui du début de la période (1995), bien inférieur aux 31 millions d'euros dégagés en moyenne entre 1996 et 2000. L'excédent de l'Union résulte de ses importants surplus issus des échanges de produits chimiques et de machines et équipements de transport. Sous l'influence des échanges de matières premières non comestibles (bois, cuirs, pâtes et fibres textiles) dont le déficit est croissant, les matières premières présentent un solde déficitaire sur toute la période. Ce dernier a plus que doublé entre 1995 et 2001. À cet égard, cette évolution s'oppose à celle des produits manufacturés, qui montre un excédent élevé et en constante progression sur toutes les années, excepté 2001 ⁽⁸⁾ (voir tableau 40).

Un excédent pour les machines, les équipements et les matériels de transport face à un déficit pour les vêtements

En termes de produits, les principaux excédents commerciaux de l'UE se trouvent dans les marchandises de la section 7 de la classification type pour le commerce international (CTCI). La moitié des dix principaux surplus proviennent des échanges de machines et d'équipements de transport. Plus précisément, les deux premiers excédents proviennent des machines industrielles d'application générale (section 74) ou spécialisées pour industries particulières (section 72). À l'opposé, les déficits les plus élevés sont dus aux meubles et articles de literie, aux produits primaires (liège et bois,

Tableau 40 — Principaux excédents et déficits de l'UE (Mrd ECU/EUR)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Commerce total	15,2	27,2	35,1	34,1	25,7	33,5	18,7
Machines industrielles d'application générale	3,4	4,3	5,1	5,5	4,8	5,2	4,8
Machines spécialisées pour industries particulières	3,6	5,1	5,4	5,4	4,1	4,9	4,7
Produits médicaux et pharmaceutiques	1,3	1,6	2,2	2,7	2,9	3,5	4,4
Articles textiles façonnés et produits connexes	2,4	2,9	3,2	3,3	3,1	3,5	3,5
Machines et appareils électriques	1,7	2,4	3,1	3,5	3,1	4,5	3,0
Matières et produits chimiques	1,2	1,5	1,8	2,0	2,0	2,4	2,5
Produits manufacturés divers	1,6	1,9	2,3	2,4	2,3	2,7	2,5
Véhicules routiers	3,6	4,9	6,9	5,7	2,9	6,4	2,2
Papier, cartons et ouvrages en pâte de cellulose	1,2	1,6	2,0	2,1	2,0	2,4	2,2
Machines et appareils de bureau	1,2	1,3	1,4	1,7	1,6	2,5	2,1
Appareils et équipements de télécommunication	1,2	1,7	2,2	2,0	2,5	2,2	-0,8
Métaux non ferreux	-1,2	-0,6	-0,8	-0,8	-0,8	-1,2	-0,9
Chaussures	-0,5	-0,5	-0,6	-0,6	-0,8	-0,9	-1,2
Ouvrages en liège et en bois (à l'exclusion des meubles)	-0,8	-0,7	-0,8	-0,9	-1,1	-1,2	-1,2
Houille, coques et briquettes	-1,1	-1,1	-1,1	-1,2	-1,0	-1,2	-1,5
Fruits et légumes	-1,3	-1,3	-1,4	-1,4	-1,5	-1,4	-1,6
Liège et bois	-1,1	-1,1	-1,5	-1,6	-1,8	-2,0	-1,9
Machines génératrices, moteurs et leur équipement	0,1	0,1	0,2	-0,2	-0,8	-1,6	-2,5
Meubles et articles de literie	-1,4	-1,5	-1,7	-2,0	-2,6	-3,3	-4,0
Vêtements et accessoires du vêtement	-7,5	-7,8	-8,7	-9,8	-10,2	-11,6	-12,9

⁽⁸⁾ La nette réduction de l'excédent pour cette année est entièrement liée au résultat enregistré avec la Turquie.

houilles, fruits et légumes) et, surtout, aux vêtements et accessoires du vêtement. Les échanges de machines et de moteurs, excédentaires en 1995, présentent un déficit de plus en plus important depuis 1998 (voir tableau 40). En 2001 et pour la première fois, l'UE a également enregistré un déficit dans le cadre de son commerce d'appareils et d'équipements de télécommunication.

Des excédents pour presque tous les États membres

Comme dans la grande majorité des cas, les échanges entre l'UE et les pays candidats sont fortement dominés par les grandes économies de l'Union.

Même si sa part est en diminution, l'Allemagne domine très nettement les relations entre l'UE et les pays candidats. En 2001, elle explique à elle seule 43 % des importations et 40 % des exportations de l'UE avec ce groupe, la part du deuxième État membre le plus important, l'Italie, étant environ

trois fois moindre: 12 % des importations et 15 % des exportations.

L'Autriche se situe à la quatrième place, après la France mais devant le Royaume-Uni, dans la hiérarchie des partenaires les plus importants. Cette position élevée souligne l'incidence de la proximité géographique entre cet État membre et nombre de pays candidats (voir tableaux 41a et 41b).

À l'exception du Portugal qui, depuis 1988, connaît plutôt un déficit dans ses échanges avec les pays candidats, tous les autres États membres enregistrent un excédent commercial dans leur commerce avec ces partenaires au cours de la période étudiée, à l'exception du Danemark et du Royaume-Uni en 2001. Si, pour la grande majorité des États membres, l'excédent est croissant (Italie, Allemagne, France, Espagne, Pays-Bas) ou relativement constant (Irlande, Grèce, Suède), l'Autriche et le Danemark, au cours des dernières années, montrent une nette réduction de leurs excédents (voir tableau 42).

Tableau 41a — Importations des États membres en provenance des pays candidats (Mrd ECU/EUR ou %)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Part 1995	Part 2001	01/00	01/95
EU-15	55,5	58,7	69,9	82,7	92,8	117,8	133,2	100 %	100 %	13 %	16 %
Allemagne	26,0	26,8	31,7	37,7	42,0	50,8	56,7	47 %	43 %	12 %	14 %
Italie	7,0	7,0	8,4	9,5	10,5	13,3	15,9	13 %	12 %	20 %	15 %
France	4,5	5,0	5,2	6,5	7,4	9,7	11,1	8 %	8 %	15 %	16 %
Autriche	3,5	4,5	5,4	6,3	7,0	9,4	10,9	6 %	8 %	16 %	21 %
Royaume-Uni	3,7	4,1	5,3	6,0	6,8	9,0	10,7	7 %	8 %	19 %	19 %
Pays-Bas	3,0	3,3	3,9	4,6	5,2	6,2	6,2	5 %	5 %	0 %	13 %
Belgique-Luxembourg	1,9	2,0	2,4	3,2	3,7	5,2	5,4	4 %	4 %	5 %	19 %
Espagne	1,3	1,3	1,6	1,9	2,3	3,1	4,0	2 %	3 %	29 %	21 %
Suède	1,4	1,4	1,8	2,3	2,5	3,5	3,5	3 %	3 %	-2 %	16 %
Danemark	1,1	1,1	1,4	1,6	1,8	2,2	2,6	2 %	2 %	19 %	16 %
Finlande	0,8	0,8	1,0	1,2	1,2	2,0	2,2	1 %	2 %	14 %	18 %
Grèce	0,9	0,9	1,2	1,3	1,3	1,8	2,0	2 %	2 %	11 %	15 %
Portugal	0,2	0,2	0,2	0,4	0,5	0,8	1,0	0 %	1 %	30 %	28 %
Irlande	0,2	0,2	0,3	0,3	0,6	0,7	0,8	0 %	1 %	8 %	31 %

Tableau 41b — Exportations des États membres vers les pays candidats (Mrd ECU/EUR ou %)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Part 1995	Part 2001	01/00	01/95
EU-15	70,7	86,0	105,0	116,8	118,5	151,3	151,9	100 %	100 %	0 %	14 %
Allemagne	28,6	33,4	40,3	46,8	46,5	57,6	60,5	40 %	40 %	5 %	13 %
Italie	10,9	13,4	15,4	16,0	15,5	20,4	22,5	15 %	15 %	10 %	13 %
France	6,1	8,1	9,6	10,9	11,9	14,9	14,8	9 %	10 %	0 %	16 %
Autriche	5,2	6,0	7,7	8,2	8,7	10,3	11,0	7 %	7 %	7 %	13 %
Royaume-Uni	4,8	6,2	8,0	7,8	7,4	10,3	9,2	7 %	6 %	-10 %	12 %
Pays-Bas	3,8	4,4	5,4	6,3	6,6	8,7	8,5	5 %	6 %	-2 %	14 %
Belgique-Luxembourg	2,8	3,6	4,6	5,2	5,3	7,0	5,9	4 %	4 %	-15 %	13 %
Espagne	1,6	2,3	3,1	3,5	3,5	5,5	5,1	2 %	3 %	-9 %	21 %
Suède	2,0	2,6	3,6	3,9	4,6	5,3	4,1	3 %	3 %	-22 %	13 %
Finlande	1,8	2,3	3,1	3,5	3,5	4,4	3,6	3 %	2 %	-19 %	12 %
Grèce	1,1	1,3	1,5	1,6	1,6	2,5	2,5	2 %	2 %	2 %	14 %
Danemark	1,3	1,5	1,8	2,1	2,0	2,2	2,4	2 %	2 %	7 %	11 %
Irlande	0,4	0,5	0,7	0,8	1,0	1,7	1,3	1 %	1 %	-20 %	21 %
Portugal	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,5	0,5	0 %	0 %	2 %	20 %

Tableau 42 — Balances commerciales des États membres (Mrd ECU/EUR)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
EU-15	15,2	27,2	35,1	34,1	25,7	33,5	18,7
Italie	3,9	6,4	7,0	6,5	5,0	7,1	6,6
Allemagne	2,6	6,6	8,6	9,2	4,5	6,8	3,7
France	1,6	3,1	4,4	4,3	4,5	5,2	3,7
Pays-Bas	0,8	1,1	1,5	1,7	1,4	2,5	2,3
Finlande	1,0	1,5	2,0	2,3	2,3	2,4	1,3
Espagne	0,4	1,1	1,5	1,6	1,2	2,4	1,0
Suède	0,6	1,2	1,7	1,6	2,1	1,7	0,6
Irlande	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5	0,9	0,5
Belgique-Luxembourg	0,9	1,6	2,2	2,1	1,6	1,8	0,5
Grèce	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,7	0,5
Autriche	1,7	1,5	2,3	1,9	1,7	0,9	0,1
Danemark	0,2	0,4	0,4	0,5	0,2	0,0	- 0,2
Portugal	- 0,1	0,0	0,0	- 0,1	- 0,2	- 0,3	- 0,5
Royaume-Uni	1,0	2,0	2,7	1,8	0,6	1,3	- 1,5

Chapitre 6

L'impact de l'élargissement sur le commerce de l'Union européenne

Ce chapitre donne une image de ce que pourraient être les statistiques du commerce extérieur de l'UE élargie. Ces statistiques sont fondées sur les données de 2001 et ne tiennent pas compte des effets dynamiques que pourrait avoir, sinon que devrait entraîner, un élargissement.

Nous ne prenons ici en compte que les dix pays candidats avec lesquels les négociations ont été conclues: République tchèque, Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Malte, Pologne, Slovaquie et Slovaquie.

L'UE élargie reste la première entité mondiale exportatrice...

L'Union européenne constituée de vingt-cinq pays (les quinze existants plus les dix pays adhérents) échangerait moins, tant du côté des exportations que de celui des importations, avec le «reste du monde» que l'actuelle UE et enregistre un déficit commercial légèrement supérieur au déficit de l'EU-15 (voir graphique 43). La réduction en valeur absolue des échanges extérieurs d'une UE élargie s'explique par le fait que son élargissement à dix nouveaux pays ne correspond pas à une simple addition du montant du commerce international de ces derniers et de celui de l'EU-15. En effet, pour obtenir le commerce extérieur de l'Union à vingt-cinq pays à partir de celui de l'EU-15, il convient, premièrement, de retrancher des exportations (importations) de l'EU-15 celles à destination (en provenance) des dix pays adhérents et, deuxièmement, d'ajouter les exportations (importations) de ces dix pays à destination (en provenance) des partenaires extra - EU-25.

En classant par ordre d'importance les partenaires commerciaux sur la base de leur commerce total avec l'EU-25, les États-Unis viendraient en tête de liste avec, en deuxième position, la Suisse, suivie du Japon, de la Chine et de la Russie. L'actuelle UE montrait une configuration similaire en 2001 avec une exception: la Russie se situait à une position moins élevée. En effet, le tableau 44 montre que, dans le cadre du commerce d'une UE à 25 États membres, la Russie deviendrait le quatrième partenaire à l'exportation devant la Chine. Les États-Unis demeureraient le partenaire principal et, comme d'ailleurs tous les partenaires majeurs de l'actuelle UE, renforceraient leur position.

Une UE élargie commerçant avec le reste du monde représenterait approximativement un cinquième des échanges commerciaux mondiaux en 2001. En comptabilisant près de 20 % des exportations mondiales, l'UE élargie demeurerait la première entité exportatrice au monde, devant les États-Unis et très loin devant le Japon (exportant presque deux fois plus, voir tableau 46). En termes d'importations, l'UE élargie représenterait un peu plus du cinquième des flux mondiaux en restant loin derrière les États-Unis. En 2001, le Japon importerait pour sa part plus de trois fois moins que l'UE élargie. En comparant l'UE actuelle avec l'UE à vingt-cinq États membres, il est à remarquer que les deux se placent de manière très équivalente dans la hiérarchie du commerce mondial: premier exportateur devant les États-Unis et le Japon et deuxième importateur derrière les États-Unis et devant le Japon (voir graphique 43).

Graphique 43 — EU-15 et EU-25 comparées aux trois autres acteurs principaux du commerce international, 2001

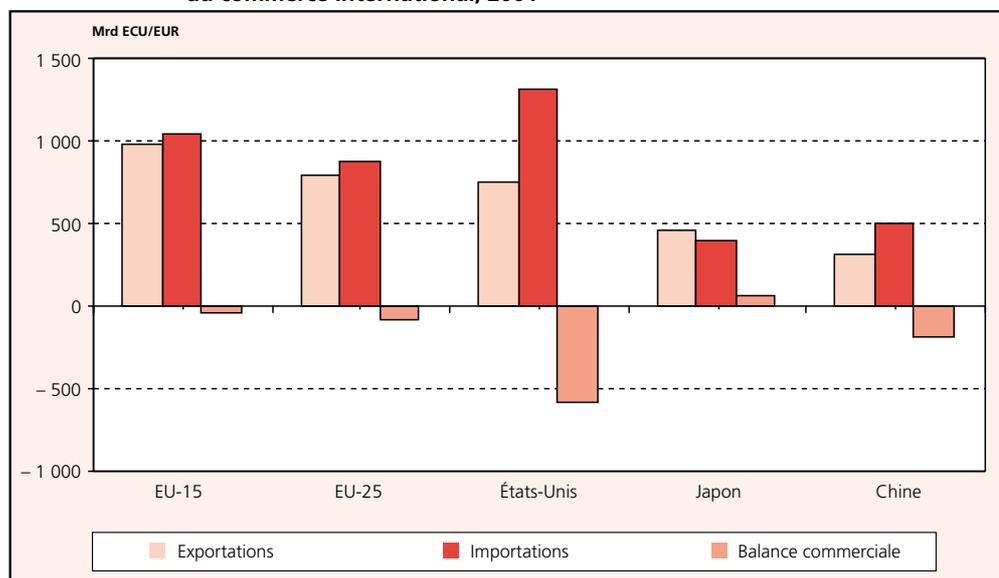


Tableau 44 — Structure géographique des échanges de l'EU-15 et de l'EU-25, 2001

Exportations	Mrd EUR	%		Mrd EUR	%
EU-15	986,0	100,0	EU-25	791,4	100,0
États-Unis	237,6	24,1	États-Unis	241,6	30,5
Suisse	74,3	7,5	Suisse	75,4	9,5
Japon	44,7	4,5	Japon	45,2	5,7
Chine	29,8	3,0	Russie	30,7	3,9
Russie	27,7	2,8	Chine	30,2	3,3
Norvège	26,0	2,6	Norvège	26,5	3,4
Canada	21,7	2,2	Canada	21,9	2,8
Total principaux partenaires	461,8	46,8	Total principaux partenaires	471,5	59,6

Importations	Mrd EUR	%		Mrd EUR	%
EU-15	1 037,9	100,0	EU-25	879,1	100,0
États-Unis	193,8	18,7	États-Unis	199,7	22,7
Chine	75,5	7,3	Chine	80,3	9,1
Japon	75,3	7,3	Japon	79,0	9,0
Suisse	60,3	5,8	Suisse	62,5	7,1
Russie	47,2	4,5	Russie	61,9	7,0
Norvège	45,1	4,3	Norvège	46,0	5,2
Canada	17,9	1,7	Canada	18,3	2,1
Total principaux partenaires	515,0	49,6	Total principaux partenaires	547,7	62,3

... malgré des échanges extra-UE en baisse

Ainsi que noté précédemment, l'UE élargie exporterait et importerait légèrement moins en valeur que l'actuelle UE. Les flux commerciaux substantiels entre l'EU-15 et les pays adhérents, qui de-

viennent des échanges intracommunautaires, expliquent ces résultats. En revanche, une croissance des deux types de flux se manifeste avec les partenaires externes à l'UE élargie. Tel est en particulier le cas pour les importations en provenance de la Russie, des États-Unis et de la Chine qui montrent, avec les données pour 2001, une progression d'en-

Graphique 45 — Évolution des échanges d'une UE passant de 15 à 25 États membres, 2001

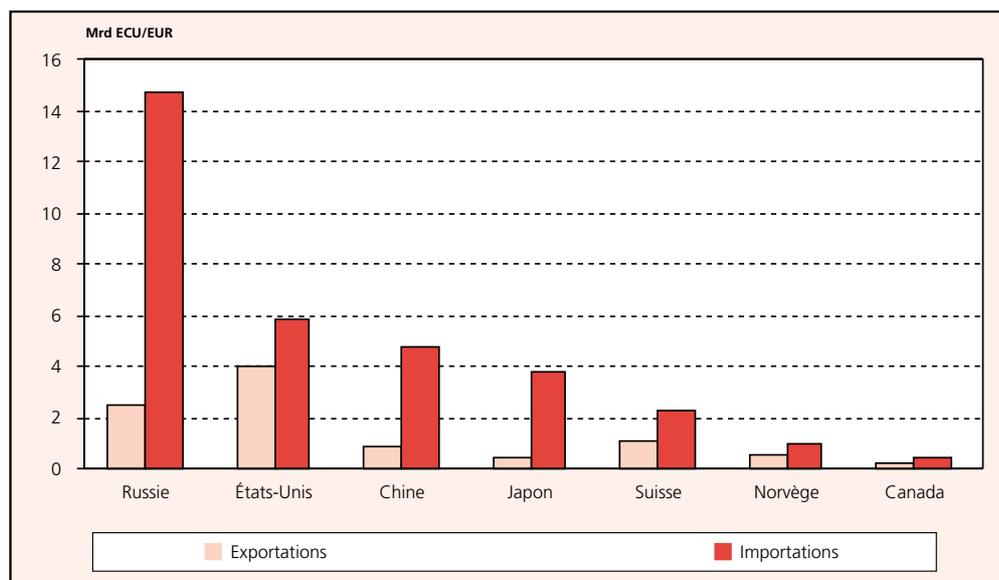


Tableau 46 — Commerce des principaux acteurs sur le marché mondial, 2001

	Importations	Exportations	Balance commerciale	Importations	Exportations	PIB	Taux d'ouverture
	Mrd EUR			% du PIB		Mrd EUR	%
EU-15	1 037,9	986,0	- 51,9	11,7 %	11,2 %	8 839,8	11,4
UE élargie	879,1	791,4	- 87,7	9,5 %	8,6 %	9 251,5	9,0
Etats-Unis	1 318,0	744,0	- 574,0	11,7 %	6,6 %	11 257,0	9,2
Japon	389,0	450,0	61,0	8,3 %	9,6 %	4 669,6	9,0
Chine	500,1	322,0	- 178,1	38,9 %	25,1 %	1 284,1	32,0

viron 15 milliards d'euros pour le premier pays et d'un peu moins de 6 et 5 milliards d'euros pour les deux suivants (voir graphique 45). De même, les exportations à destination des États-Unis et de la Russie connaissent une augmentation.

Dans le cadre d'une UE élargie, le ratio des importations et exportations rapportées au PIB serait de l'ordre de 9 %, ce qui correspond à des proportions inférieures à celles de l'actuelle UE (voir tableau 46). Le ratio pour le Japon est comparable, alors que, pour les États-Unis, il est supérieur pour les importations et inférieur pour les exportations. En calculant la moyenne de ces ratios (appelée le «degré d'ouverture» d'une économie, c'est-à-dire la moyenne des importations et des exportations divisée par le PIB), il apparaît que le Japon et les États-Unis (9,2 %) présentent les pourcentages les plus faibles de l'ensemble des pays considérés. Le taux d'ouverture de l'UE passe de 11 % pour les Quinze à 9 % pour une UE élargie. Enfin, il convient de relever les taux élevés obtenus pour la Chine avec en-

viron 40 % pour l'importation et 25 % pour l'exportation et un taux d'ouverture de 32 %.

En 2001, l'UE à 25 États membres aurait enregistré un déficit commercial d'environ 88 milliards d'euros contre 52 milliards pour l'EU-15. Cette évolution s'explique par le fait que les 10 pays adhérents sont déficitaires dans le cadre de leur commerce avec les partenaires extra - EU-25 et que, en outre, l'EU-15 est excédentaire dans le cadre de son commerce avec ces 10 pays.

La part des échanges intracommunautaires augmente

À la suite de son élargissement, l'UE verra augmenter la part des échanges intracommunautaires dans son commerce total. En 2001, les exportations et importations intra-UE ont représenté, respectivement, 62 % et 59 % des échanges totaux de l'EU-15. Pour une Union à 25 États membres, ces mêmes ratios se seraient élevés à 67 % et 64 % (voir tableau 47).

Tableau 47 — Importance relative du commerce intracommunautaire (%)

	Exportations			Importations		
	1999	2000	2001	1999	2000	2001
EU-15						
Intra - EU-15/extra - EU-15	176,0	166,1	161,9	163,0	143,9	146,6
Intra - EU-15/(intra + extra - EU-15)	63,8	62,4	61,8	62,0	59,0	59,4
EU-25						
Intra - EU-25/extra - EU-25	219,0	207,6	203,2	192,7	170,2	174,7
Intra - EU-25/(intra + extra - EU-25)	68,7	67,5	67,0	65,8	63,0	63,6